L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 72, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 25 JUIN 1860.

G. P. WEISSE, E. DUFOUR, E. BUYERGER, E. HARDY { Editeurs Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
LUNDI MATIN, 25 JUIN.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à exiger des abonnés "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No 56, vieille Levée—Fromages, chandelles, savon, whisky, eau-de-vie, marchandises de Lyon, &c.

Par le shérif, à l'Hôtel de Cité—Une portion de terre rue Johnson, entre celles O'Reilly et Aubry, 3me District, et une résidence de famille sur la rive droite du fleuve.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Les deux Conventions.

La rupture a été plus complète que nous ne l'avions présumé. Les démocrates aidés de l'administration ont poussé jusqu'au bout leur œuvre de discorde et de désunion. Il y aura deux candidatures démocratiques pour la plus grande satisfaction des républicains noirs et des abolitionistes.

Cette fois la séparation s'est opérée sans qu'on ait l'ombre d'un prétexte plausible. Quand les chefs de la ligue ont-vu que l'admission des nouveaux délégués assurait la nomination de M. Douglas ils ont donné un mot d'ordre et ceux des délégués qui se croyaient obligés à une obéissance servile envers les politiciens qui les avaient désignés comme représentants de leurs Etats, ont quitté l'un après l'autre la Convention régulière pour aller grossir les rangs des déserteurs.

En se plaçant au point de vue du parti démocrate, il n'y aurait pas de blâme assez sévère à appliquer à la conduite de ceux qui ont dirigé ce mouvement. Il est évident qu'ils ne pensaient avoir aucun espoir de faire élire leurs candidats. Le moindre doute ne leur est pas permis à cet égard. Ainsi comme ambitieux ils ont cautionné leur propre ruine, et leur haine contre un des membres de leur parti dont le talent et la popularité leur ont porté ombrage, les a portés à une mesure, dont l'objet est d'entraîner dans cette ruine le parti démocrate tout entier. Devoir, patriotisme, intérêt de conservation personnelle, tout a été sacrifié à une basse et mesquine jalousie.

Il est presque impossible de prévoir l'effet que produira cette scission du parti de la démocratie nationale en deux branches. Les dissidents ont mené cette fois leur barque avec plus d'habileté qu'à Charleston et ils ont évité la répétition des imprudences commises à Richmond. Ils essaieront de donner le change sur leurs véritables desseins et de colorer leur conduite par des arguments spécieux tirés de leur amour pour le Sud. Aussi est-il possible que plusieurs se laissent tromper par leurs déclamations et votent pour leurs candidats.

Nous discuterons ultérieurement cette question et nous reviendrons sur les conséquences fâcheuses et peut-être fort graves qu'aura pour le Sud la politique suivie par ces amis trop zélés, auxquels on peut appliquer le mot du fabuliste qu'un ami dangereux vaut un ennemi [illegible]. Nous parlerons des moyens de désarmer ce grand parti de la scission.

Aujourd'hui nous nous bornerons à examiner ce qui s'est passé dans les deux Conventions et à légitimer au point de vue démocratique des candidatures rivales.

La convention démocratique nationale, assemblée à Charleston et réunie de nouveau à Baltimore est sans contredit la seule régulière qui ait le droit de recommander ses candidats au peuple au nom de la Démocratie nationale. La séparation d'une minorité des délégués, qui n'ont pas voulu se soumettre aux mesures adoptées par la majorité, ne peut altérer en rien ses droits, ni diminuer sa mission. Sur le point de savoir si cette majorité est réelle, il suffit de lire le compte rendu publié par tous les journaux. Le nombre des votes électoraux est de 303. Or lors du premier scrutin pour la nomination de M. Douglas, le nombre des votes émis a été de 190 1/2, ce qui laisserait aux absents seulement 112 votes 1/2. M. Douglas a obtenu 179 voix au premier tour de scrutin et a été ensuite reconnu à l'unanimité. Le candidat à la vice présidence, M. Fitzpatrick, de l'Alabama, a été également désigné à l'unanimité.

On ne donne pas le chiffre des votes accordés dans la convention du Sud à MM. Breckinridge et Joseph Lane. Mais comme nous venons de le dire il ne peut être au maximum que de 112 1/2 et il est probablement au dessous. Or, la question qui se présente à l'esprit est celle-ci: De quel parti MM. Breckinridge et Lane sont-ils candidats? Au nom de quoi la convention du Sud a-t-elle procédé à leur nomination?

Les dissidents qui ont organisé cette convention à Charleston rompaient par le fait même avec la démocratie. C'est de leur autorité individuelle qu'ils ont prononcé l'ajournement de leur assemblée à Richmond et invité leurs anciens collègues à se réunir à eux et les Etats à leur envoyer des délégués. Or, qu'ont fait ces nouveaux sécessionnaires? Après avoir refusé de se joindre aux 47 à Charleston, après avoir participé à 57 scrutins, ils ont décidé à se réunir à Richmond, ils ont quitté leurs sièges et abandonné leurs mandats parce qu'elle avait refusé par suite d'une exception de vérification de pouvoirs, et qu'ils ont entendu ce parti par la convention du Sud qui jusqu'à il n'avait pour eux ni existence légale, ni raison d'être.

C'est donc uniquement de par l'autorité de 17 délégués sans mandat, que MM. Breckinridge et Lane sont candidats. La réponse faite au nom de 22 Etats dans la Convention du Sud, est une mauvaise plaisanterie. Beaucoup de ces Etats n'étaient représentés que par un seul délégué et le plus grand nombre par moins que la moitié. Il y avait aussi des délégations sans autre titre et qui n'avaient jamais fait partie de la convention régulière.

Nous ne nous hasarderons pas à parler des chances réservées aux candidatures rivales. Cette scission est de nature à accroître une vive émotion dans tous les Etats. Les partisans de MM. Bell et Everett vont en profiter pour activer leur propagande et rallier autour d'eux tous ceux qui désespèrent du parti démocrate. La lutte sera vive et dès ce moment nous avons vu le zèle de quelques-uns des partisans de la candidature Douglas en Louisiane, et il est probable que dans la ville la nomination de M. Douglas a été accueillie avec une grande faveur et nous avons lieu de croire que ses partisans étaient très nombreux.

Saulier accident à Bayou Lacombe.—Il y a dix ou douze jours, à quelque distance du Bayou Lacombe, dans la paroisse St Tammany, trois individus étrangers dans le pays se sont pris de querelle. Deux d'entre eux ont été dangereusement blessés; le troisième, qui se nomme Lucien Salvant et qu'on dit être un conducteur de bestiaux employé au Stock Landing de la Nouvelle-Orléans, s'est enfui. Un mandat d'arrestation a été lancé contre lui et remis aux mains du constable.

Un des blessés, James K. McGrath, de la Nouvelle-Orléans est mort le 18 juin des suites de ses blessures. Il laisse une femme et deux enfants. L'autre, nommé Philippe Togo, ne survivra probablement pas.

Machines à coudre à $6.—Les machines à coudre sont une des merveilles du jour, mais la merveille des merveilles, c'est une charmante petite machine de poche que nous avons admirée chez MM. Sourdes & Chassaignac, 70, rue de Chartres, qui en sont les seuls agents. Cette machine, qui peut faire tous les ouvrages de famille, peut s'adapter à toute table ou bureau, et se déplacer à l'instant. Elle ne coûte que six piastres et il n'est pas une ménagère qui puisse se dispenser d'en avoir une.

Articles de blanc.—La maison John Todd, 12 et 14, rue de Chartres, annonce un envoi d'articles de blanc qu'elle écoulera à prix réduits. Les soieries noires, mousselines unies, &c., seront aussi vendues à une grande réduction de prix.

☞ A quels moyens n'a-t-on pas eu recours pour rendre à la fois la santé de la jeunesse, au sein de couches et de tous les autres [illegible] de l'ANTEPHELIQUE, dont l'emploi tout puissant date de vingt-cinq. Huit à quinze jours suffisent ordinairement pour obtenir un résultat complet. La base de ce lait est composée de plantes aromatiques favorables à l'entretien de la peau.

Le seul dépôt se vend chez HENRIQUEZ, J. SYME et J. WRIGHT. Prix du flacon: une piastre, et 6 flacons pour 5 piastres.

Paroisse St-Jacques.—Nous lisons dans le *Messager*:

Ouragan.—Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu parler de l'ouragan, puisqu'il régnait au moment où nous étions sous presse. Le lendemain, des renseignements nous sont parvenus des quatrième et cinquième districts de notre paroisse où, paraît-il, l'ouragan a régné avec le plus de furie. Le maïs, dit-on, a été littéralement abattu par la grêle qu'un vent furieux poussait. Des arbres ont été décapités, d'autres déracinés, des barrières couchées à terre, des toits de sucreries emportés. La canne à sucre, nous assure-t-on, a également beaucoup souffert dans ces deux districts.

Nous empruntons au *Meschacébé* les deux paragraphes suivants:

Visite d'un ours.—Lundi dernier, un ours a traversé le fleuve, de la rive droite à la rive gauche, à St Jean Baptiste, et a débarqué en face de l'habitation Adams. Cette visite imprévue a découverte les spectateurs, et comme l'animal était d'une taille respectable, on ne l'a pas inquiété dans sa route. Toutefois, il a jugé prudent de ne pas prolonger son séjour à portée de nos chasseurs, et il a gagné les bois. Il est probable qu'un jour on lui donnera la chasse.

Nègre marron.—Deux jeunes enfants se trouvaient, jeudi dernier, sur l'habitation de M. François Webre, à une trentaine d'arpents en arrière du fleuve, quand un nègre marron s'est présenté à eux et les a menacés d'un couteau s'ils ne s'éloignaient. Les enfants avaient un panier dont le nègre s'est emparé, croyant qu'il contenait des provisions de bouche. L'un des deux enfants s'est enfui du côté du fleuve, y a jeté l'alarme et fait croire un moment au meurtre de son camarade. Mais ce dernier ayant pris la fuite dans une autre direction, avait rencontré son père, M. Clairville Webre, qui était dans le champ en ce moment. Le nègre n'en voulait qu'au panier et avait seulement cherché à intimider les enfants.

Dépêches Télégraphiques.
TRANSMISES À L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE
DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES

Arrivée du steamer Melitta.

Révolution Sicilienne.

RATIFICATION DE LA CAPITULATION

Coton languissant et tendant à la baisse.

Pointe-aux-Pères, 24 juin.—Le steamer *Melitta*, de la ligne royale, est passé ici aujourd'hui, montant le St-Laurent, en destination de Québec. Il vient de Liverpool qu'il a quitté le mercredi 13 courant, et de Londonderry, où il s'est arrêté d'après les nouveaux arrangements, le 14, nous apportant, par conséquent, quatre jours de nouvelles plus récentes que celles reçues à New-York par l'*Asia*.

Il a été accosté par le yacht de la presse associée: le sommaire suivant des nouvelles, préparé par l'agent à Liverpool, nous a été télégraphié cette nuit.

Le steamer *Adriatic*, parti de New-York pour le Havre et Southampton, était arrivé le 12 courant.

Le *Canadian*, parti de Québec pour Liverpool, était arrivé à destination le même jour. Pendant son voyage de Québec à Liverpool sa machine a été endommagée; c'est ce qui a été cause de son retard. Le *Melitta* prendra sa place en attendant qu'il soit en état de reprendre son service.

Le *Brazil*, parti de New-York via St-Jean de Terre Neuve, était arrivé le même jour à Galway, tous bien à bord.

L'*Anglo-Saxon*, de la ligne canadienne, parti de Québec via la Pointe-aux-Pères, était arrivé sain et sauf à Londonderry le 13 courant.

Ces nouvelles ont été reçues à Liverpool par le télégraphe le même jour.

Marchés européens.—Liverpool, 13 juin.—Les ventes de coton pour les trois jours d'affaires se terminant le 12, ont été de 17,000 balles—De ce montant les spéculateurs et importateurs en ont pris chacun 2,500 balles, laissant au commerce 14,500 balles.

Les affaires des trois derniers jours sur le marché au coton ont été languissantes et avaient une tendance à la baisse. Il y a peu de demandes et les prix sont faibles. Les cotes pour toutes les qualités sont irrégulières.

Dernières nouvelles de Liverpool (télégraphiées à Londonderry.)

Liverpool, 14 juin après midi.—Il s'est vendu hier et aujourd'hui 14,500 balles de coton, dont 2500 pour la spéculation et l'exportation. Le marché était généralement languissant et les prix de mardi dernier n'avaient pas changé.

Marché monétaire.—Londres, 14 juin après midi.—Les fonds anglais sont calmes. Les consolidés à crédit sont à 93 5/8 à 93 3/4 ex-dividende.

Arrivée du Bavaria.—Le steamer *Bavaria*, de la ligne hambourgeoise, parti de New-York pour Southampton, Havre et Hambourg, était arrivé à Southampton le 13 courant, et ses nouvelles ont été transmises par le télégraphe dans toutes les principales villes du continent le même jour.

Nouvelles politiques.

RÉVOLUTION SICILIENNE.

Le *Melitta* nous apporte des nouvelles très intéressantes au sujet des affaires des Deux Siciles, qui sont devenues la base et le sujet de toutes les conversations du monde politique du continent.—On a reçu une dépêche qui dit que la capitulation a été définitivement signée. Les troupes du roi de Naples avaient évacué Palerme ainsi qu'un grand nombre de citoyens, laissant Garibaldi maître de la ville. Le roi de Naples avait envoyé un ministre aux cours de France et d'Angleterre.

Le britannique.—Il est authentiquement annoncé que le *Great Eastern*, sous les ordres du capt. Hall, successeur du cap. Harrison, partira le 16 courant pour visiter les métropoles commerciales des Etats-Unis.

On fera bientôt les changements nécessaires pour opérer ce voyage transatlantique.

Le bill de réforme de lord John Russell qui a produit tant de sensation dans le parlement anglais a été retiré par le gouvernement.

Convention nationale démocratique.

RETRAITE DE PLUSIEURS ETATS.

Baltimore, 22 juin, 10 1/2 heures P. M.—Pendant la séance du soir de la Convention nationale démocratique, l'agitation était à son comble par suite du bruit que l'on faisait courir sur la retraite de Douglas à la candidature.

M. Cessna a fait la motion de procéder au vote pour la nomination du Président et du Vice Président. La motion a été repoussée.

M. Henry a pris la parole et a fait la motion d'ajourner sine die, ce qui a causé la plus grande agitation parmi les délégués.

Vingt-quatre délégués de la Virginie se sont retirés de la Convention.

Les délégués du Tennessee et du Kentucky ont demandé qu'on leur permit de se retirer de la Convention pour se consulter.

Les délégués de la Louisiane, dont Pierre Soulé est le chef, sont entrés dans la salle et ont été reçus avec applaudissements.

M. Johnson, représentant aux délégués du Maryland, a refusé de rester dans la Convention.

L'Orégon a suivi les délégués du Maryland.

M. Clark a demandé qu'on permit à la délégation du Missouri de se retirer, afin de se consulter, disant qu'elle n'abandonnerait jamais la Convention.

Le président de la délégation de la Virginie a demandé et les non sécessionnaires suppléants pouvaient remplir les places vacantes des délégués. Les Etats qui ont fait partie de la Convention . . .

M. Saulsbury annonce que le Delaware ne votera pas pour le moment, tout se réservera ce droit pour l'avenir.

On a annoncé que dix neuf délégués du Tennessee se retiraient et que quinze restaient.

La séance s'est passée assez paisiblement et la Convention s'est ajournée.

(*Sixième séance.*)

Douglas choisi candidat pour la Présidence.

BENJ. FITZPATRICK, À LA VICE-PRÉSIDENCE.

DOUGLAS ACCEPTE

Baltimore, 23 juin.—La Convention nationale démocratique s'est réunie ce matin à 10 heures, conformément à l'ajournement.

La séance a été ouverte par une prière.

Le Président de la délégation du Kentucky a pris la parole et a dit que dix délégués s'étaient déjà retirés, neuf restaient dans la Convention et qu'ils suspendaient toute action pour le moment.

M. Cushing, président de la Convention, a donné sa démission et a pris une place dans la Convention pour se conformer au désir de la délégation du Massachusetts.

M. Todd, de l'Ohio, a été nommé président de la Convention; il a été conduit au fauteuil au milieu de vifs applaudissements.

M. Lake, de la Caroline du Nord, a fait un discours sur la situation actuelle du pays, et il a paru avoir confiance que le résultat des délibérations amènerait le bien-être général.

La délégation de la Pennsylvanie s'est retirée pendant un instant pour entrer en délibération secrète.

Les sécessionnaires s'étant retirés, on a fait la motion de procéder au vote, ce qui a été adopté à l'unanimité.

Les délégués ont procédé au vote pour un candidat à la présidence. Le résultat du vote a été comme suit:

Douglas a reçu 179 voix, Guthrie 9, Breckinridge 9, et Dickinson 1/2.

Une résolution déclarant que Douglas avait obtenu la nomination, ayant reçu plus des deux tiers des votes, a été adoptée à l'unanimité.

Une motion pour procéder au vote pour le candidat à la Vice-Présidence a été offerte et a été adoptée, et Benj Fitzpatrick, de l'Alabama, a été nommé.

La Convention alors s'est ajournée au milieu du plus grand enthousiasme et des cris pour Douglas et Fitzpatrick.

Il est authentiquement établi que l'honorable Stephen Douglas acceptera la candidature.

Convention constitutionnelle du Sud.

RÉUNION À L'INSTITUT DU MARYLAND.

BRECKINRIDGE NOMMÉ CANDIDAT A LA PRESIDENCE.

JOS LANE, CANDIDAT A LA VICE-PRESIDENCE.

Baltimore, 23 juin.—La Convention constitutionnelle du Sud s'est réunie à midi à l'Institut du Maryland.

Les Etats suivants étaient pleinement ou partiellement représentés:

La Virginie, la Caroline du Nord, le Missouri, l'Orégon, la Floride, la Louisiane, le Mississippi, Texas, Tennessee, Kentucky et Arkansas.

La Convention s'est appelée à l'ordre par M John Irving, de l'Alabama. M. Russell, de la Virginie, a été élu président de la Convention et conduit au fauteuil d'où il a prononcé une courte mais éloquente allocution.

Plusieurs délégués ont parlé longuement, disant qu'il était injuste d'appeler leur conduite révolutionnaire car ils s'étaient efforcés de calmer l'opinion publique.

Chaque chose ayant été arrangée d'une manière satisfaisante, la motion d'élire le candidat pour la présidence a été faite et adoptée. Le résultat du vote a été la nomination de M Breckinridge.

Une résolution déclarant M. Breckinridge bien dûment nommé, a été accueillie par de grands applaudissements.

Un second scrutin pour le candidat à la vice-présidence a favorisé M. Jos Lane, de l'Orégon, qui a été en conséquence proclamé pour cette candidature.

L'harmonie n'a pas cessé de régner pendant toute la séance et la Convention s'est ajournée au milieu du plus grand enthousiasme.

Congrès.

Washington, 23 juin.—Le correspondant du New-York Herald à Washington, dit que le Président mettra son véto sur le bill de l'allocation civile et autre, par suite de la nomination du capt. Waite à l'aqueduc Washington.

Dans la Chambre des Représentants, sur la motion de M. Bonham, on a présenté la demande au Président de fournir à la Chambre, à sa prochaine séance, toute information relative à la disposition, par le gouvernement britannique, des bateaux capturés dans la traite des nègres par les navires de guerre anglais, et à la disposition que l'on fera des officiers et de l'équipage des bateaux qui seront pris.

Dans le Sénat on a reçu un message du Président relatif au bill du foyer. Le message a été lu et discuté longuement, rien de définitif n'a été décidé, car la discussion doit être reprise plus tard.

On écrit d'Ancône, le 21 mai, au *Wanderer*, de Vienne:

"Le vapeur postal nous a amené hier 144 Autrichiens, dont 4 officiers, 46 Irlandais, dont 2 officiers, et 15 Belges, dont un officier. Les 144 Autrichiens vont former le premier noyau du 1e bataillon de tirailleurs. Les Irlandais forment l'avant-garde de leur mille compatriotes qui doivent arriver par convois de 150 à 200. Ce sont tous des gens bien mis, qui jouissaient chez eux d'une grande aisance, et qui, on le voit, sont venus par pure conviction religieuse. Les Autrichiens ont moins de zèle religieux, et chez eux la prime d'engagement a été le principal motif. Mais peut-être seront-ils meilleurs soldats que les Irlandais, qui en sont à l'A B C du métier militaire.

"Il est arrivé ici neuf déserteurs, dont quatre Piémontais natifs. Ils disent qu'un grand mécontentement règne dans les rangs de l'armée, et que beaucoup d'autres suivront leur exemple. On lit sans empêchement ici dans les cafés le numéro du *Journal des Débats* du 12 mai, qui contient la proclamation de Garibaldi aux Romains."

CHRONIQUE LOCALE.

Salut de 100 coups de canon.—Les amis et partisans de Douglas ont fait tirer samedi soir cent coups de canon, en l'honneur de sa nomination comme candidat à la présidence, et de celle de Fitzpatrick comme vice-président, faite par la convention démocratique de Baltimore.

La nouvelle police.—M. Monroe, le nouveau Maire de la ville, a nommé les officiers et les policemen suivants qui entreront en fonctions le 1er juillet prochain:

Chef de police—JOHN McCLELLAND.

Lieutenants.

1r District—Jno A. Jacques.
2d District—Edouard Chavon.
3e District—Eugène Massat.
4e District—John C. Costley.

Police du Second District.

Sergents.

F. V. Lavisse, O Delaroc, O A Raymond.

Officiers de Jour.

Charles Rumel, S Isard, F Lesfaut, E Johnston, E Thomas, J Brady, M Pecora, L B O'Callaghan, J B Cyr, F Sanchez, U Berluchau, Wm Théard, J U Chevalier, V Decoux, J F Kahoula, L A Raveire, A Terrade, J Guilbardy, Chs Beaumont, J Mayence, J Baker, Wm Fernandez, S Soulier, J Ganedas, G Watas, M Garcia, E Fagot.

Officiers de Nuit.

J Morrison, A Marquez, J Surestine, Geo Hourby, T H Cobb, E Bigeault, L Pradeaux, A Mello, A Simidor, L Rosa, L B Pelre, L Venne, F Maclas, M Smith, Paul Fagot, H Smith, A Cock, G Perrylan, E Fabrey, A Gallier, J Jestrene, C Verrant, A Rasp, J Cock, B D Hart, F Marotte, A Brunet, Jos Hauson, L Mahuse, F Alvarez, L F Peltrot, J Farley, J Moberly, R Klemens, L A Gonsale, J C Barnard, J B Pelltret, F Rousseau, Geo Carrico, Jos Avril, A Rodriguez, J Gravel, A Hopkins, A Laffranandre, L Montanet, L F Muller, C F Raymond, F Lodge, L Raymond, H Aubert, F G Mahone, S J Rivas, M Riviere, J Duralo, J Nunes, F Trapany, E Lucett, J Casanova, E Guichard, L E Pieron, J M Mattey, A Beckman, Louis Gros, J A Spellman, Jno Jones, J Maurice, C Lafontaine, E Sagnare, C Maurice, O Reitman, F E Carrico.

Surveillants du jour—A Santos, P Lartigue, F Gener, John Carnes, L Bourgeois, A Berthelot, Achille Daiché, Victor Morana, F Deidry, A Bozant.

Surveillants de nuit—F Dupont, O Domingue, R Desvillier, W F Ferrer, L Gland, M Joseph, F Laborde, F Livaudais, A Nunez, E Soubret, J Thomas, O Boselli, D Jewell, W Toal, S Spellman, Jno Berry, G Saunders, E Quick, P Gros, A Brugier.

La liste des officiers et des gardes du Troisième District sera publiée mardi.

Affaire Lockwood et Colson.—Samedi, à midi le jury, après une absence de vingt-six heures, a présenté un verdict d'acquittement pour Colson et annoncé qu'il n'avait pas pu s'accorder quant à Lockwood. Il paraît que neuf des membres s'étaient prononcés pour la pendaison, ou pour la condamnation sans peine capitale, ou [M. Abadie] qui n'avait pu former une opinion et où [M. George Wood] qui était décidé à acquitter le prisonnier.

Colson, entouré de ses compagnons, est sorti de la Cour en remerciant le juge et le jury. Lockwood a été reconduit en prison. Son second jugement n'aura pas lieu avant l'automne probablement. Le bruit a couru que les amis de l'accusé avaient l'intention de faire disparaître, avant cette époque, Henry et Carley, témoins de la poursuite, mais il est probable que cette rumeur n'est pas fondée. D'ailleurs, nous ne sommes plus, Dieu merci, aux jours où les petits coups d'état de ce genre pouvaient s'exécuter impunément et ceux qui se seraient soustraits jusqu'ici à la justice savent trop bien à quoi s'en tenir sur la disposition actuelle des esprits à la Nouvelle-Orléans.

Affaire Lawrence.—Par suite de la disparition de Washington Baldwin, l'affaire "l'Etat vs Jackson et Lawrence," accusé du meurtre de Louis Dilty, est renvoyée indéfiniment.

Un voleur.—Hier matin, au point du jour, un ivrogne du nom de James Clark, qui se trouvait habituellement dans le fond du Premier District, s'introduisit chez M. David Stewart, à l'encoignure des rues Prieur et Canal. Il ouvrit les fenêtres, et, après avoir traversé plusieurs des chambres, entra dans celle de M. Stewart; il se vêtit presque aussitôt et essaya de sortir par une des fenêtres, mais M. Stewart, plus vif que lui, le saisit au moment où il allait s'élancer dans la cour.

M. Stewart fit appel à son frère James, jeune homme de 19 ans, et le chargea d'emmener l'individu au poste. James partit, une main au collet du voleur et ayant dans l'autre un pistolet chargé et armé. Lorsqu'ils arrivèrent à l'encoignure de la rue Polymnie, Clark essaya de s'enfuir en poussant le jeune homme contre le mur et l'assommant ensuite de deux coups de poing. James ne lâcha pas prise; la détente de l'arme fut touchée, le coup partit [accidentellement, dit le jeune homme]. Clark reçut la balle dans la tête. James le fit transporter à l'hôpital et alla se constituer prisonnier au poste.

On croit que Clark succombera à sa blessure.

Mystère.—Un vieillard âgé de 74 ans, qui s'appelait William Taylor, a été trouvé mort au pied de la rue St-Pierre, en dessous du wharf où il restait depuis deux ans, lorsque les eaux étaient basses. Il avait toujours refusé de la nourriture et ne semblait vivre et se soutenir que de whisky dont il poussait la consommation à l'excès. On l'a toujours cru un homme ayant toute sa raison, quoique ses habitudes et ses manières aient de tout temps été singulières. Il était d'étrange histoire sur son compte que ces petits [illegible] qui rôdent sur les wharfs purent rapporter.

Arrestation.—L'officier Bulloss a arrêté, hier, Olivero Zoleza qui tenait dernièrement un salon dans la rue Gravier, en face du Théâtre des Variétés.

Il est accusé d'avoir dérobé cent douzaines de plateaux de comestibles de M. Botta, où il disait propriétaire d'un restaurant au lac.

Séduction.—Thomas J. Martin, homme de couleur libre, âgé de 40 ans, professeur de musique, et animé comme tel dans beaucoup de familles respectables, vient d'être arrêté sous prévention d'avoir séduit plusieurs de ses élèves. Sa conduite date, dit-on, de plusieurs d'années; elle est toujours restée ignorée jusqu'au jour où une mère, qui avait placé sa fille chez Martin, avec prière de l'instruire, a appris qu'il avait dû par ses soins. Celle-ci, poussée par le scandale qui en résultait, a nié les tribunaux.

Martin séduisit il y a environ un an une demoiselle qui il donnait des leçons de musique. C'est une jeune fille d'une grande beauté et qui a reçu une excellente éducation. Sa mère une recevait, appela le séducteur au lieu de rendre sa fille et finit par le menacer de la loi. Martin, craignant qu'elle ne s'adresse aux tribunaux, avança de lui faire un cadeau de deux cents piastres, et il fut arrêté hier. La mère . . .

Martin séduisit la jeune fille qu'il enleva et s'était réfugiée avec lui à St-Louis. Mais . . .

Réception compagnie de chasseurs à pied.—Cette compagnie s'est réunie samedi soir à huit heures à la caserne rue St-Pierre et sous la conduite des lieutenants Zeringue et Fairpont s'est dirigée vers la demeure du capitaine Simon Meilleur pour lui présenter à l'occasion de sa fête un témoignage de sympathie. La compagnie était au grand complet et un grand nombre d'anciens membres de la compagnie en faisaient partie. Après le défilé, le vieux drapeau de la compagnie porté par le lieutenant Alphée Dumesnil, fut déployé par le capitaine lui-même.

Les chasseurs ont ensuite participé à une charmante fête de famille, et après quelques danses ont pris congé de M. Meilleur.

Nous avons admiré l'ordre et la discipline que les officiers ont fait observer dans la seconde compagnie de chasseurs à pied qui est maintenant la plus ancienne compagnie de la ville. Nous recommandons toujours l'organisation de nouvelles compagnies de milice, car les circonstances dans lesquelles se trouve le pays rendent nécessaire de suivre le bon exemple des chasseurs du Sud.

L'Association "New Lusitanos."—Nous n'avions jamais vu, dans aucune ville de l'Union, une aussi imposante procession que celle de la société de Bienfaisance de "New Lusitanos" qui a eu lieu hier à l'occasion de la translation des cendres d'un ancien membre et premier grand maréchal de la société, M. J. Barreda, qui ont été transportées du tombeau de la société au cimetière St-Louis, pour être déposées dans un magnifique caveau que la société vient de faire construire au cimetière Girod.

Le cortège a passé devant notre bureau à 5 1/2 heures P. M., il avait une longueur de deux îlets.

La voiture contenant le clergé, ouvrait la marche, puis venait le corbillard escorté des porteurs. La veuve et la demoiselle du défunt suivaient dans une voiture, puis venait la musique composée de 36 instruments près du grand maréchal et de ses aides, six drapeaux de diverses nations, société. La compagnie, d'après près 250 membres, avait à sa tête son digne et honorable président M. A. Farra et son secrétaire A. Sambola.

L'attitude de la procession collectivement et particulièrement parfait était superbe, et nous regrettons vivement de ne pouvoir dépeindre l'impression produite, les paroles et les mots n'y suffisant pas.

☞ L'attention spéciale est appelée sur l'annonce du Collège Commercial de Dolbear et sur les circulaires qui seront distribuées avec l'*Abeille* d'aujourd'hui.

L'Incendie du Warwick.—Nous trouvons dans le *Journal du Havre* du 29 mai, le rapport du capitaine Duverger.

"J'ai quitté le Mississippi le 15 avril, dans l'après-midi, avec une légère brise du sud ouest.

"A peine étais-je à quelques milles de la balise, que le vent est passé au sud-est et est resté de cette partie jusqu'au 25, époque où j'ai pu enfin faire une route directe vers ma destination.

"Le 29, étant par 28° 55' de latitude nord et par 75° 30' de longitude ouest, j'ai éprouvé un fort coup de vent de nord, qui m'a forcé à sortir du Gulf-Stream et à gouverner plus à l'est que je n'avais l'intention de le faire.

"Le 30, le temps est devenu très mauvais, et a continué jusqu'au 2 mai; j'ai eu alors une série de violents grains de la partie nord et nord ouest.

"Dans la nuit du 7 au 8, le tonnerre est tombé sur le navire et a mis en feu le grand perroquet, la voile d'étai d'artimon et le grand'hune. Le vent, qui était alors de l'arrière, soufflait les flammes vers les voiles de l'avant et aurait mis une prompte manœuvre, je n'avais pas immédiatement prévenu le travers du navire au vent. Après quelques instants d'anxiété et de secours immédiats, aidés, d'ailleurs par la pluie, qui tombait à torrent, nous parvînmes à étouffer le feu, et j'allais m'en réjouir, lorsque j'aperçus une épaisse fumée sortir des pompes. Un seul instant me suffit pour acquérir la certitude que le feu était dans la cale du navire; le tonnerre n'ayant laissé aucune trace de son passage sur le pont, j'en conclus qu'il avait dû passer par une pompe.

"Tout secours contre un tel fléau était matériellement impossible, car, ne connaissant pas la position et l'état de l'incendie, il eût été de la plus grande imprudence d'ouvrir le moindre petit trou qui eût pu établir un courant d'air, et réduire en quelques instants le navire en cendres.

"La chambre, le poste d'équipage, la cambuse et tous les endroits communiquant avec la cale par le moindre [illegible], furent remplis d'une fumée épaisse et insupportable par son odeur sulfureuse.

"La seule ressource, pour le moment, fut donc de tout calfeutrer hermétiquement, afin d'étouffer, si cela était possible, ou au moins de concentrer dans son foyer l'incendie dont la chaleur commençait à se faire sentir sur le pont.

"Relâcher aux îles Bermudes était impraticable, à cause de la grande distance qui m'en séparait et des vents contraires. D'un autre côté, les provisions étant toutes dans la cambuse, il était presque impossible d'y descendre, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'un homme y parvint pour élinguer deux barils de biscuits. On l'en retira presque asphyxié.

"Dans cette position difficile où tout pouvait être prévu, mais peu de choses exécuté, je pris la résolution de continuer ma route vers l'Europe, espérant qu'avec de forts vents d'ouest, je pourrais peut-être atteindre un des points du continent, ou au moins relâcher aux Açores, s'il devenait urgent.

"Les embarcations furent préparées, et, quoiqu'il ne soit pas probable qu'elles eussent pu tenir la mer, toutes les précautions furent prises pour s'y embarquer au besoin, et surtout pour tranquilliser un peu les esprits effrayés.

"Le 8, le 9 et le 10, à ma grande satisfaction, la chaleur n'augmenta pas considérablement au pied du grand mât, qui pourtant semblait être le point où l'on devait s'attendre à voir l'incendie se faire jour à chaque instant.

"Le 11, le temps est très mauvais, et dans l'espoir de sauver le navire et la cargaison, je dus forcer de toile; la chaleur sur le pont était devenue alarmante et l'air dans la chambre était insupportable et asphyxiant.

"Le 13, craignant que l'équipage et les passagers ne voulussent abandonner le navire aussitôt qu'il y aurait une voile en vue, je me décidai à couper le roulis d'équipage pour faire un radeau, afin de leur offrir une garantie pour leur propre vie, et par ce moyen les garder à bord jusqu'au dernier moment, car ils ne cessaient de m'engager à quitter le navire.

"Le 17, l'île de Flores (Açores) fut relevée au nord du compas, et le 18, à trois heures de l'après-midi, je reconnus, pendant une courte éclaircie, l'île de Fayal, à environ 20 milles au vent. Il soufflait alors une forte brise variant du sud-sud est au sud-ouest et les grains très violents qui se faisaient que se succéder rendirent inutiles les efforts que je fis jusqu'au jour suivant pour atteindre le port de Fayal. Ce fut alors seulement que, rencontrant le brick français l'*Etoile de la Mer*, allant au Havre, considérant que mon navire, ayant sans doute une partie de son chargement brûlé, était devenu tellement impossible de porter assez de toile pour louvoyer avec avantage contre la bourrasque; considérant, en outre, que l'incendie n'offrait aucun symptôme plus alarmant que les jours précédents, et que tout annonçait une série de vents du sud, je me décidai à poursuivre ma route vers le Havre, en compagnie de l'*Etoile de la Mer*, dont le capitaine, M. Galliot, se mit avec la plus grande bienveillance à ma disposition en cas de besoin. Je suis véritablement heureux de pouvoir lui adresser ici mes remerciements, ainsi que ceux des personnes qui m'accompagnent.

"Enfin, le 29 mai, j'ai pu jeter l'ancre dans le port du Havre, après une série de contrariétés et d'inquiétudes perpétuelles.

"Hâvre, le 29 mai 1860."

Ce rapport se complète par les lignes suivantes, que publie le *Journal du Havre*, du 30:

"Le *Warwick* a passé dès hier au bassin de l'Eure, où il a été amarré du côté Sud. On a immédiatement mis à terre tout ce qui pouvait être enlevé du pont, et vers neuf heures du soir, on a procédé à l'ouverture des panneaux, pour se rendre compte exactement du point où en est l'incendie latent qui ronge l'intérieur de ce navire.

"Une douzaine de balles de coton, élinguées par des travailleurs, amarrés aux mâtures de crainte d'accident, ont pu être retirées de la cale, mais il a été impossible de continuer l'opération par suite de la chaleur intolérable qui se manifestait en même temps qu'un dégagement de gaz de nature à suffoquer les ouvriers. Les panneaux ont donc été refermés, et les pompes se sont mises en manœuvre pour remplir le navire. On n'est servi tout simplement d'eau de mer; quatre pompes ont fonctionné toute la nuit: la pompe de la ville, la pompe de la douane et deux autres, l'une du système Tesco, l'autre, du système Hanry. Ce matin, à dix heures, le navire était plein jusqu'au niveau du pont, et telle est la chaleur du foyer qui occupe le centre du navire, que toute cette énorme quantité d'eau s'est trouvée sensiblement attiédie.

"Le second et un autre officier du bord ont failli périr, ce matin aussi, en voulant pénétrer dans la cambuse pour prendre des caisses de biscuit. Ils sont tombés asphyxiés tous deux, et on les a relevés sans connaissance. Le grand air, cependant, a promptement suffi à les rappeler à la vie.

"Le *Warwick* est un navire de dix-sept ans, construit à Bangor et assuré par son capitaine et propriétaire, M. Duverger."

Journal de Garibaldi.—Le *Corriere mercantile* de Gênes, du 2 juin, publie l'extrait suivant du journal des opérations de Garibaldi jusqu'au 26 mai.

Nos lecteurs remarqueront que ce journal, écrit par un des officiers les plus distingués de Garibaldi, dans un laconisme militaire, expose parfaitement la marche des opérations et aide à comprendre la série comparative des nouvelles de diverses sources:

8 mai. Arrivée et départ de Talamone pour des munitions et du charbon.

9 Arrivée et départ de San Stefano pour du charbon.

11 Arrivée à Marsala et débarquement avec tous et tout, munitions et quatre pièces d'artillerie.

12 Bivouac à Grand Pancardo, près Salemi.

13 et 14. Bivouac à Salemi et concentration des forces insurrectionnelles, environ 4000 hommes.

15. Marche et combat en dehors de Calatafimi, au Monte di Pianto Romano, contre 3500 Napolitains, sous les ordres de Landi. 128 blessés et 18 morts de notre côté. Prise d'une pièce de montagne. Les royaux chassés de cinq positions bien défendues; positions terribles.

16. Landi abandonne Calatafimi, que nous occupons. Landi, dans sa retraite, est horriblement maltraité à Partenico et Borghetto par les insurgés.

17. Départ pour Alcamo.

18. Départ pour Partenico. Le même jour, continuation de la marche pour se rendre en vue de Palerme.

19. Pluie continuelle. Ou bivouaque.

20. Marche sur Poppio pour attirer les forces royales de Monreale et manœuvres pour faire sortir des forces de Palerme. On réussit en partie. Dans la nuit, on marche sur Parco en déroutant l'artillerie, au milieu d'une pluie battante et par la pluie et d'horribles sentiers.

21. Dans la matinée, arrivée à Parco, retour à Monreale. Dispositions pour marcher à Palermo.

22 et 23. L'ennemi concentre beaucoup de forces. Le général veut encore éloigner d'autres forces de Palerme.

24. Attaque menaçante par plus de 10,000 hommes. Disposition de résistance pour les attirer; commencement d'attaque. Retraite de notre part pour les attirer à Corleone et les y plonger en face de l'artillerie pendant que nous tournerons par d'autres routes pour nous présenter devant Palerme.

25. Arrivée à Marineo. (Nous avons réussi à amener les royaux en face de l'artillerie dans la direction de Corleone; Le soir, marche pour Misilmeri. Arrivée à minuit. Bivouac.

25 et 26. Grand jour! Les blessés vont très bien. Misilmeri, 26.

Un général Napolitain.—Une correspondance donne la biographie suivante du général Salzano, qui commandait les troupes napolitaines en Sicile avant l'arrivée du général Lanza et qui vient d'être fait prisonnier par les Siciliens:

"Jean Salzano est né vers 1791. A seize ans, il était enrôlé dans les bandes du célèbre Fra Diavolo, et il s'est fait remarquer par des actes affreux de brigandage; dans un combat contre Masséna, il a été fait prisonnier, transporté à Naples et condamné par le conseil de guerre à être fusillé. Sa mère avait des amis auprès du roi Joseph Bonaparte, il était protégé par le ministre Saliceti. Le roi ne voulut pas refuser à une mère éplorée la vie d'un enfant si jeune, on lui fit grâce et on l'employa dans la police secrète. On lui fit l'exécuteur le trahit au supplice.

"Rentré dans le corps des sapeurs, en 1819, il était parmi les carbonari les plus engagés; en 1820, il fut envoyé à Palerme, sous les ordres du général Pepe, pour réduire l'île. Il n'était que sous-lieutenant, et il se distingua dans le pillage et dans le crime. Le disciple de Fra Diavolo se souvenait de sa première éducation. De retour à Naples avec le grade de capitaine, il étalait effrontément les richesses volées. Lors de la démission de tous les officiers désignés comme carbonari, il fut mis en disponibilité; mais Del Carretto avait appris à le connaître, et lorsque ce ministre inaugura sa politique sanguinaire, il fit nommer Salzano capitaine de gendarmerie.

"Envoyé dans la Pouille pour détruire une bande d'assassins, il employa la ruse pour séduire la femme du chef des brigands, se fit accepter comme parrain d'un enfant nouveau-né, et persuada le chef de faire sa soumission en lui promettant sa grâce. Vingt quatre heures plus tard, il faisait fusiller son *compère*. Il passa rapidement au grade de général après le mouvement révolutionnaire de 1848.

"Voilà l'homme que, dans sa paternelle sollicitude, François II avait chargé d'apaiser la Sicile. . . ."

L'*Ost Deutsche-Post* mande de Constantinople que les ambassadeurs de France et de Russie ont déclaré officiellement que leurs gouvernements étaient complètement satisfaits de l'enquête sur la situation des chrétiens en Turquie, ordonnée par le gouvernement ottoman lui-même, et qu'ils sont chargés d'en exprimer à la Sublime Porte la satisfaction de leurs souverains.

Des lettres de Tétouan portent que le calife doit venir à Madrid remettre 200 millions et supplier la reine de faire évacuer immédiatement la ville de Tétouan par les troupes.

On dit que la cour se rendra cet été à Saint-Sébastien.

Le Sénat a rédigé un projet d'Adresse en réponse au discours du Trône, qui n'est que la paraphrase de ce discours.

Le *Moniteur de l'Armée*, après avoir annoncé le rejet de l'ultimatum des puissances alliées par les Chinois, pense que les hostilités contre le Céleste Empire ont dû commencer le 20 mai.

On écrit de Lima (Pérou), le 27 avril:

"Le président de la république a ordonné que des préparatifs fussent faits dans le petit fort de Callao pour repousser les attaques des forces qui viennent appuyer les réclamations que M. Edmond de Lesseps, consul général de France, est chargé de faire au nom du gouvernement impérial.

"Les navires de l'escadre nationale ont également reçu l'ordre de se tenir prêts à soutenir le fort dans ses velléités de résistance. On assure qu'en cas de collision le gouvernement péruvien est décidé à user, vis-à-vis des Français résidant ici, des plus extrêmes rigueurs. En conséquence, tout le monde ici est plus ou moins préoccupé et inquiet.

"D'après les nouvelles de Valparaiso, c'est le 30 de ce mois que M. Edmond de Lesseps arrivera au Callao.

"La population est consternée par des crimes pour ainsi dire quotidiens et par les récents tremblements de terre qui ont causé les plus grands dégâts aux édifices de cette ville et des villes voisines.

Faits Divers.

Nous extrayons du *Courrier du Bas Rhin* de nouveaux et curieux détails sur les travaux du pont en construction sur le Rhin pour la jonction du chemin de fer de Strasbourg à Kehl, dont nous avons plusieurs fois déjà entretenu nos lecteurs. Après avoir constaté que les quatre piles du pont sont fondées et la couronne-ment posé, le *Courrier du Bas-Rhin* ajoute qu'il restait à établir deux culées et que cette dernière partie des travaux a présenté des difficultés assez curieuses qu'il rapporte ainsi:

"Disons quelques mots du système de fondation employé: un dragage préalable de près de 100,000 mètres cubes a été exécuté sur l'emplacement de la culée, à l'aide de puissantes machines: ce dragage a formé une immense excavation, dans laquelle on a fait arriver, en la faisant glisser sur un plan incliné et à l'aide de rouleaux une caisse en bois de 15 mètres de haut sur 10 mètres de profondeur et 12 mètres de largeur. Cette opération, assez analogue à celle du lancement à l'eau d'un vaisseau, s'est très heureusement passée, et la caisse est venue remplir l'excavation produite par les dragues.

"L'opération du glissement a duré deux heures. On peut se douter du nombre de treuils et cabestans qu'il a fallu employer, en sachant que cette caisse seule pesait 50,000 kilogrammes. Des palplanches ont été battues à droite et à gauche de cette caisse, puis il a été procédé à la seconde partie du travail, c'est-à-dire à celle qui consiste à remplir la caisse avec du béton. Cette opération s'exécute simultanément à l'aide de six bennes installées sur des pontons. Deux cents ouvriers travaillent jour et nuit. La quantité de béton à couler est de 10,000 mètres cubes; 6,000 mètres cubes sont déjà faits. A la fin du mois de mai, ce travail sera terminé.

"La caisse de la culée badoise est en place, et elle sera remplie dans le courant de juillet.

"Toutes les palplanches ont été battues avec avec une Nasmith, machine qui n'est autre chose que le marteau-pilon de nos usines, battant soixante coups par minute et vingt palplanches par jour.

"Les deux ponts tournants, d'un poids total de 500,000 kilogrammes, sont construits par l'usine de Graffenstaden. Chacun a une longueur de 64 mètres, et laisse entre la culée et la première pile une ouverture de 26 mètres pour le passage des bateaux. Ces ponts, surbaissés à leurs deux extrémités, ont 3m 50 de hauteur au milieu. L'effet n'en sera pas gracieux, et on regrettera souvent d'avoir soumis cette belle construction à des exigences de défenses internationales, plus ou moins sérieuses qui détruisent complètement l'harmonie de ce monument.

"Les ingénieurs badois travaillent activement au pont fixe. Dans un immense hangar, 250 ouvriers, sous la direction de M. l'ingénieur de Kageneck, préparent toutes les pièces du pont définitif. Ce hangar a été élevé sur un remblai préparé à cet effet du côté de la rive française.

"Comme on le sait, le système adopté est le pont en treillis ou pont d'Offenbourg, et tout récemment à la Kinzig. Supposons trois immenses poutres en tôle et à treillis, ayant chacune 6 mètres de haut et 180 mètres de long, placées parallèlement les unes à côté des autres, reliées par des entretoises, et ayant, entre elles trois, l'espace pour les deux voies du chemin de fer, fixées à la partie inférieure, et l'on aura une idée du pont définitif.

"L'opération la plus intéressante sera celle de la pose de ce pont, construit d'une seule pièce, et que l'on fera glisser sur des rouleaux de puis le remblai jusqu'à la dernière pile badoise, à l'aide d'une machine à vapeur de huit chevaux placée sur cette rive; cette machine fera mouvoir un moufleur sur lequel s'enroulera une chaîne articulée qui entraînera le pont et ne s'arrêtera que lorsqu'il occupera toute la distance comprise entre les deux piles extrêmes, c'est à dire 180 mètres.

"Le poids total du pont représentera environ 2 millions de kilogrammes.

"En présence de ces chiffres, il est facile de se faire une idée de la grandeur de cette opération, dont le succès est certain, quoiqu'elle paraisse bien difficile. A l'heure actuelle, il y a déjà plus de 25 mètres de pont d'assemblé, et l'organisation du chantier ne laisse aucun doute sur l'époque de la mise en place définitive, qui aura lieu dans le courant du mois de juillet."

Après avoir reproduit l'inscription placée dans la maçonnerie de la pile française et la traduction de celle qui a été placée du côté badois, le *Courrier du Bas Rhin* ajoute:

"En résumé, il résulte de la situation actuelle des travaux de la ligne de Strasbourg à Kehl et du pont sur le grand Rhin, une appréciation des plus favorables sur l'époque prochaine de l'ouverture du chemin de jonction entre la ligne française de l'est et le réseau allemand. Il est possible de fixer le mois d'octobre comme l'époque à laquelle aura lieu l'inauguration du pont et de la ligne.

"Les ingénieurs français et badois auront rivalisé de zèle et d'intelligence pour arriver à la solution de ce grand problème."

—Sous ces titres: *Encore un fou au guichet de l'Echelle,—La multiplication des pains*—le *Droit* rapporte le fait suivant:

"Le concierge du guichet de l'Echelle, aux Tuileries, n'en a pas fini avec les fous qui assiègent la demeure de l'empereur. Ces pauvres diables ont presque tous quelque invention merveilleuse capable de guérir tous les maux de la société, et qu'ils veulent faire connaître au chef de l'Etat.

"Hier, s'est présenté de la sorte le nommé W..., garçon boulanger, du Wurtemberg. Il voulait à toute force voir S. M. pour lui soumettre un procédé de fabrication du pain tout à fait nouveau et pouvant rendre les plus grands services, surtout pour les armées en campagne.

"On vit sur le champ qu'on avait affaire à un homme en démence, et on le conduisit chez M. Marseille, commissaire du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois. Là, il explique son système.

"C'est, dit-il, la chose la plus simple du monde. Je procède par le pain de plus; je prends la croûte entre mes deux mains, puis je souffle dessus en prononçant quelques paroles cabalistiques que seul je connais. J'obtiens ainsi une pâte ainsi préparée, et au bout de quelques instants, je forme la plus belle fournée complète d'un pain délicieux.'

"—C'est une invention admirable, lui répond le commissaire, et vous allez pouvoir l'essayer dans un établissement beaucoup plus considérable. Je vais vous conduire immédiatement dans la maison de Bicêtre. On va vous y conduire immédiatement.

"Enchanté de cette perspective, le fou s'est empressé de monter en voiture à côté de l'agent chargé de le mener à Bicêtre."

COUR DE CASSATION.

PRÉSIDENCE DE M. TROPLONG.

Affaire Desfarges, pourvoi dans l'intérêt de la loi contre l'arrêt de la cour de Paris qui renvoie l'éditeur d'Orléans des poursuites intentées par les héritiers Rousseau.

Voici le texte de l'arrêt rendu par la cour:

"La Cour,

"Ouï le rapport de M. Plougoulm, conseiller, et les conclusions de M. Dupin, procureur général;

"Vu les articles 13 de la loi du 17 mai 1819 et 5 de celle du 26 mai;

"Attendu que ledit article 13 définit la diffamation: 'L'allégation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur et à la considération de la personne à laquelle le fait est imputé;'

"Que la diffamation est un délit puni par l'art. 18 de la même loi;

"Attendu que le mot *personne*, employé dans l'article 13 comprend les vivants et les morts, la loi ne distinguant pas;

"Que les raisons de moralité publique, de paix entre les citoyens, qui ont fait punir par la loi le respect de la réputation d'autrui, ne s'arrêtent pas aux limites de l'existence humaine; que la violation de ce principe, violation plus coupable envers les morts, n'en aurait que plus d'inconvénients et de dangers et serait contraire à l'esprit de la loi;

"Attendu que la mémoire des morts est expressément protégée par plusieurs dispositions de nos lois, civile et pénale; que l'article 727 du code Napoléon frappe d'indignité les héritiers indifférents au meurtre de leur auteur; que les articles 1046, 1047 du même Code punissent les injures des légataires envers la mémoire du testateur, que l'article 447 du Code d'instruction criminelle réhabilite, en certains cas, la mémoire du condamné;

"Qu'enfin, l'article 360 du Code pénal punit toute violation d'une sépulture;

"Que la sollicitude de ces lois pour la mémoire des morts serait inconciliable avec la prétendue indifférence de la loi de 1819;

"Que le silence d'une loi ne s'interprète pas contre son esprit et le but évident qu'elle s'est proposé;

"Attendu qu'il importe que chacun ait l'assurance que l'honneur de sa mémoire ne sera pas moins sauvegardé par la loi que ne l'est celui de sa vie;

"Que la mémoire d'un mort entre dans le patrimoine de sa famille; que l'héritier, qui représente le défunt, trouve dans sa qualité même le droit de défendre tout ce qu'il recueille dans la succession, que ce soit une propriété morale ou matérielle;

"Attendu que l'article 5 de la loi du 26 mai 1819, qui ne donne pas au diffamé seulement, mais à *la partie qui se prétend lésée*, le droit de porter plainte, s'applique par cela même à l'héritier;

"Que cet héritier peut être lésé, en effet, par l'outrage adressé à la mémoire du défunt, dont il continue la personne, *cujus sustinet personam* selon l'expression du Droit romain, et cela quoique la diffamation ne s'attaque pas à lui-même;

"Attendu que le nombre des héritiers représentant le défunt, quel que soit le dissentiment qui puisse s'élever entre eux, ne peut avoir pour effet de détruire un droit de poursuite existant par lui-même et reconnu par la loi;

"Attendu que la limite imposée à la diffamation ne peut, en aucun cas, devenir une gêne pour l'histoire;

"Que le juge saura toujours reconnaître la bonne ou la mauvaise foi de l'écrivain, apprécier le but de ses jugements ou de ses attaques, ne pas confondre les nécessités et les franchises de l'histoire avec la malignité du pamphlet, et enfin ne trouver le délit que là où il rencontrera l'intention de nuire;

"Attendu que l'arrêt attaqué, en restreignant aux vivants seulement l'application de l'article 13 de la loi de 1819, en a méconnu le texte et l'esprit, et l'a ainsi manifestement violé:

"La cour,

"Statuant sur le pourvoi introduit par le procureur général près la cour de cassation; sur l'ordre du ministre de la justice; et y faisant droit, casse et annule, dans l'intérêt de la loi, l'arrêt de la cour impériale de Paris, première chambre, en date du 19 mars de la présente année.

"Ordonne qu'à la diligence du procureur-général le présent arrêt sera imprimé et transcrit en marge de l'arrêt annulé."

—Un drame épouvantable a eu lieu lundi, 21 mai, dans une maison de campagne au quartier de Bompard, à 6 kilomètres d'Aix. Le sieur Germain Decome, âgé de trente-neuf ans, qui avait épousé, il y a trois mois, Eugénie Coeste, âgée de vingt huit ans, concevait depuis quelque temps des soupçons injustes sur la nature des relations de sa femme avec Joseph Roche, berger attaché de son père, Pierre Decome, avec lequel il demeurait. Il avait de fréquents accès de jalousie et se montrait d'ordinaire chagrin et taciturne. Dans la journée, il avait aperçu Roche causant, près du puits, avec Eugénie Coeste, et remplissant la cruche de celle-ci avec l'eau qu'il avait puisée pour lui. Le soir, la famille et les serviteurs étaient réunis pour le souper dans une pièce au rez-de-chaussée de la maison; Germain Decome, qui paraissait plus renfrogné que jamais, dit tout à coup à son père: "Ce que j'avais prévu arrive: ma femme me trompe; elle a affaire avec le pâtre!" La femme ainsi accusée se récrie, proteste vivement, et se retira tout éplorée dans sa chambre, au premier étage. Decome l'y suivit, et ayant saisi un fusil double, il voulut tirer sur Eugénie Coeste; celle-ci se débattit avec énergie, et dans la lutte reçut sur la tête un coup de crosse qui lui fit une blessure sans gravité, et parvint à s'échapper des mains de son mari furieux. Decome, de plus en plus exaspéré, descendit au rez-de-chaussée, s'avança brusquement vers Roche, assis devant la table où il prenait son repas, et lui fit feu à bout portant sur ce malheureux, qui tomba sans pousser un cri. Il avait reçu la charge en pleine poitrine, et la mort fut instantanée. La commotion causée par l'explosion de l'arme à feu éteignit la lumière, et les témoins de cette scène sanglante s'enfuirent, en allant demander du secours aux voisins. Profitant de ce désordre, Germain Decome remonta dans sa chambre, rechargea son arme et se fit sauter la cervelle.

—Il y a une dizaine d'années environ, l'Académie des Sciences s'émut quelque peu d'un fait qui, plusieurs fois avancé par des observateurs dignes de foi, et toujours accueilli avec défiance, venait se présenter de nouveau cette fois avec un caractère d'authenticité tel, que les esprits les plus difficiles durent en être ébranlés. Nous voulons parler du crapaud trouvé vivant au milieu d'un silex, où il était littéralement enchassé depuis un temps dont il était à peu près impossible de déterminer, même approximativement, la durée. Ce fait était le trente et unième ou trente-deuxième de même genre qui se produisait depuis le milieu du seizième siècle, sous la garantie d'hommes sérieux.

Toutefois la commission chargée d'examiner le dernier fait soumis à l'Académie des Sciences, tout en rappelant à cette occasion les expériences et les faits consignés dans la science, jugea prudent de s'abstenir de toute conclusion. Un savant distingué, M. Séguin, correspondant de l'Académie, a voulu de son côté s'éclairer personnellement à cet égard. Voici ce qu'il a écrit dans une lettre adressée à M. Laugier:

"...... J'ai fait moi-même depuis longues années des expériences sur cette question, si controversée à l'Académie, d'animaux vivant sans air au milieu d'une pierre artificielle, et j'ai trouvé des crapauds pleins de vie qui y étaient séjourné dix ans dans du plâtre. Pour contrôler des faits, j'ai placé, il y a douze à quinze ans, un grand nombre de ces animaux dans des massifs de plâtre: mais des changements survenus depuis cette époque dans ma maison en ont fait disparaître une partie; il en reste encore deux. Etant fort âgé, si je venais à manquer à ma famille, les deux batraciens qui restent finiraient très probablement par s'égarer comme les autres. Si l'Académie veut bien faire ouvrir ces massifs de plâtre en sa présence, je m'empresserai de les lui envoyer. Mais il sera bon de faire remarquer aux personnes qui seront présentes à cette ouverture que parmi les animaux ainsi renfermés on en a toujours trouvé qui étaient morts et desséchés."

L'Académie, par l'organe de l'un de ses secrétaires perpétuels, M. Flourens, a déclaré qu'elle accepterait avec intérêt l'envoi de M. Séguin, et qu'après avoir vérifié la date de la séquestration de l'animal dans le plâtre, les blocs seraient ultérieurement brisés en présence d'une commission.

(*Gazette des Tribunaux*.)

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre aura lieu, mardi, 26 du courant, à 7 heures du matin, à l'Eglise Saint Augustin pour le repos de l'âme de feu P. GUMA, décédé le 19 de ce mois. Ses amis et ceux de sa famille sont priés d'y assister. De la part de sa famille.

☞ Il n'y a pas de préparation qui calme les nerfs comme l'AMER DE HOSTETTER. Bien que la renommée de ce fortifiant repose principalement sur ses éminentes guérisons de la dyspepsie, de la maladie de foie, &c., on en a reconnu l'efficacité pour les affections nerveuses. Des milliers de dames y ont recours pour l'hystérie, la migraine, le vertige, la faiblesse, et toutes les maladies auxquelles le sexe est sujet. L'Amer donne de la force, combat les dérangements, et aucune réaction fâcheuse n'en suit l'usage. On ne peut en dire autant des toniques ordinaires. 23 juin—6t

La cause et l'effet.

☞ L'effet est proportionné à la cause. Bien des hommes ressentent, dans leur vieillesse, les effets du manque de ce que nous appelons en usage immodéré de toutes choses dans la jeunesse. Ils deviennent faibles et nerveux avant l'âge. A ceux-là nous offrons un remède qui leur rendra la force et la santé. Nous voulons parler de L'ELIXIR DE WRIGHT, qui a guéri des milliers de personnes qui regrettent aujourd'hui les folies de la jeunesse. Que les gens faibles se rejouissent et aient recours à cette excellente préparation.

A vendre à la Nouvelle-Orléans en gros et en détail par J. WRIGHT & Co. 23 juin—23 27 29. 21 et 151, rue de Chartres

Maladies de la peau.

☞ Les maladies de la peau blessent l'orgueil plus que toutes les autres maladies. Que ceux qui tiennent à avoir une belle peau se servent du SIROP PERUVIEN qui fait disparaître le mal en atteignant les aberrants et chassant les matières morbides.

"J'ai été guéri d'une maladie de la peau, dit le Rév. John Pierpont, par le sirop péruvien. Je vois avec plaisir que cette préparation gagne journellement dans l'esprit des malades. Ce qui convainc qu'elle mérite non seulement leur confiance mais celle du public."

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agence générale. 23 juin—25,27,29. Nos 21 et 151, rue de Chartres

Remède souverain pour les rhumatismes.—La guérison est garantie et si le malade n'est pas guéri, on lui rend son argent. Prenez le PAIN KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS et appliquez la préparation, et il y aura guérison dans quinze, vingt-quatre, une ou deux heures. Essayez-le. Il ne peut vous faire aucun mal et ne vous coûtera rien s'il ne vous fait pas de bien.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agence générale. 21 juin—25,27,29. Nos 21 et 151 rue de Chartres

Dépuratif du Dr Vergé.

Les DARTRES de toute espèce, les taches de la peau, boutons, rougeurs, démangeaisons, douleurs dans les membres, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié, sont radicalement guéris par l'usage de ce dépuratif.

Principal dépôt chez FAURE LACAUSSADE, rue Orléans et Bourbon. 20 juin

Papier Fruneau, contre l'asthme.

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.

☞ Le papier Fruneau fait cesser à l'instant le mal et l'oppression qui sont la cause de l'asthme et procure une guérison complète. Lisez la lettre suivante:

Nouvelle-Orléans, 23 avril 1860.

Monsieur,—Asthmatique depuis cinq ans, je n'avais jamais trouvé de remède qui pût calmer mes accès. L'essai que j'ai fait du PAPIER FRUNEAU a été des plus heureux. Il m'a soulagé instantanément et je ne manquerai pas de m'en servir et de le recommander à tous ceux qui, comme moi, sont atteints de cette affreuse maladie qu'on appelle l'asthme.

LOUIS NAPOLEON ROCHARD, Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.

Le Papier Fruneau se vend à la Nouvelle-Orléans chez Pharmacie [illegible], coin des Remparts et St-Philippe, qui est le dépositaire général. 23 juin—3m

LES NÉGOCIANTS, LES PARENTS ET LES JEUNES GENS sont invités à lire les circulaires qui se rapportent au Collège Commercial de Dolbear et qui seront distribuées avec l'*Abeille* d'aujourd'hui. Que le public vienne juger par lui-même. RUFUS DOLBEAR, Président. 25 juin—1

NOUVEAU COURS D'ANGLAIS.
Mardi prochain.
13.....Rue St-Charles.....13
Les personnes qui commenceront ce jour-là PAIERONT MOITIÉ PRIX.
N. B.—On doit se faire enregistrer de suite. 24 juin—3

Grand Consistoire des S. P. du R. S., 32e degré du Rite Ancien et accepté Ecossais, dans et pour l'Etat de la Louisiane.

Vallée de la Nouvelle-Orléans, le 3e j. du 4e m. A. M. 5620, correspondant au 23e j. de juin 1860, E. V.

Les membres de ce Grand Consistoire sont convoqués lundi, 25 du courant, à 7 heures P. M., dans la salle ordinaire de ses séances [Masonic Hall]. Les plus grands dignitaires sont requis d'y assister. Par ordre, THOS. BRAGOS, Grand Chancelier. 23 juin

GARE AUX HUMBUGS.
AVIS IMPORTANT.
D'après une réclame du Courrier, je promets
$100 de récompense
à celui qui prouvera que les portraits en vente de Monseigneur l'archevêque A. BLANC ont été pris d'après nature. Je suis prêt à prouver qu'ils sont tous pris sur une lithographie faite par M. Dupelin. A. CONSTANT. 25 juin—3t

Avis au public.
Les personnes qui désirent acheter le portrait de Monseigneur l'Archevêque A. BLANC, en trouveront chez A. Constant, rue Hôpital no 20, encoignure Vieille Levée et chez le portier de l'Archevêché. 23 juin—1. A. CONSTANT

Portraits de l'archevêque Blanc.
M. CAMILLE, artiste en photographie, No 19, rue de l'Hôpital, coin Vieille Levée, est prêt à livrer dès aujourd'hui, des portraits, parfaitement exécutés, de l'archevêque Antoine BLANC, faits sur une photographie qu'il a fait de sa personne. Les portraits seront vendus depuis 25 cents et au-dessus, selon les grandeurs. 24 juin—1t

BRIQUES—600,000 briques de pays, à vendre par C. CAVAROC & Co., 116, rue Royale. 25 jn

ABSINTHE—300 caisses absinthe E. Pernod; do do Ch. C. F. Berger; A vendre, à livrer par le navire India, attendu du Havre. C. CAVAROC & Co. 116, rue Royale

KIRSCH—10 caisses kirsch, E. Pernod; 12 do do C. F. Berger; A livrer par le navire India, attendu du Havre. C. CAVAROC & Co. 116, rue Royale. 25 jn

FRUITS AU JUS—En magasin et à vendre par les soussignés—50 caisses fruits au jus Rodel; 25 do do Lafaurie. A vendre par C. CAVAROC & Co., 116, rue Royale. 25 jn

ANISETTE extra superfine—150 paniers anisette Cauvet, 120 paniers anisette Lafaurie, en magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 25 juin—8

VIN rouge—600 caisses vin rouge bon ordinaire, 100 barils do do; 100 caisses 24 1/2 bout. vin rouge bon ordinaire; 100 barriques vin rouge Chateau Dillon; 15 demi barriques vin rouge do; 290 caisses do do; 15 do do Chateau Margaux; 15 do do Chateau Latour; 25 do do Cos d'Estournel; 75 do do Chateau Talbot. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 25 juin—8

VIN blanc—300 caisses vin blanc Haut Sauterne; 150 barils do do; 200 caisses do 24 1/2 bout do; 125 barriques do do; 45 demi-bq do do; 25 do do do Graves. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 25 juin

VIN rouge—25 barriques vin rouge Deyris Margaux; 15 demi do do do; 20 barriques vin rouge Pauillac; 50 do do do St Julien; 25 do do do Cote de Bourg; 275 caisses do St Julien; 120 do do Lafitte, Margaux, Latour, Beychevelle & Batailley. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 16 et 18 rue St Louis. 25 juin

VIN blanc—12 barils vin blanc G. de Gaulue; 25 do do Graves; 20 caisses do Chateau Yquem; 20 do do du Haut Sauterne. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 16 et 18, rue St Louis. 25 juin

CHAMPAGNE Krug & Co. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 16 et 18, rue St. Louis. 25 juin

EN débarquement du brick M. A. Stevens de la Havane, 15 barils miel blanc de la Havane, qualité supérieure; 20,000 cigares Elmelonge, à vendre par F. SANCHO, 223, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 25 juin

CARTES ESPAGNOLES: 130 douzaines cartes espagnoles à jouer, à vendre par F. SANCHO, 223, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 22 juin

BITTERS des Arabes à vendre par le soussigné; 400 caisses Bitters des Arabes, à vendre par F. SANCHO, 223, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 25 juin

EN magasin et à vendre par le soussigné—300 caisses Absinthe E. Pernod, C. F. Berger, Lecoultre, Richard Mallé; 100 caisses Cassis du Mont d'Or et Punch au Rhum; 175 do Vermouth Noilly Prat, Picard & Co, Rivière frères; 150 paniers Champagne Crème de Bouzy, F. Barbe & Co., Jacquesson & Son, et Red Star, à vendre par F. SANCHO, 223, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 25 juin

EAU-DE-VIE—20 1/2 eau-de-vie J. E. Godard; 20 do Pa Godard & Co; 10 et 1/2 do A. C. Godard & Co; 2 1/4 et 1/2 do Castillon, 1828 et 1810; 2 1/4 et 1/4 do A. Lagrange & Co; 2 1/4 et 1/4 do Bunker Hill; 2 1/4 et 1/4 do Rayaul & Alasse; 2 1/4 et 1/4 do Th Hine & Co; 2 1/4 do J. Desmerles jeune; 2 1/4 do E. Lemeur; 2 1/4 et 1/2 do Otard, Dupuy & Co, 1837 et 1850; 2 1/4 et 1/2 do C. Marque; 1 1/2 do Bitard Pelletreau. A vendre, sous les clefs de la Douane, par EUG. ROCHEREAU & Co. 16 et 18 rue St Louis. 25 juin

ATTENTION.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, à la vente de:
1o—Une portion de terre vague située, rue Johnson, entre celles Aubry et O'Reilly, 3me District.
2o—Résidence pour famille située sur la rive droite du fleuve Mississipi.
Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

VENANT D'ÊTRE REÇU

Par le steamship Cahawba,

Une nouvelle consignation
de
Marchandises blanches.

JOHN TODD,
12 et 14.. Rue de Chartres..12 et 14

Vient de recevoir, des fabricants, une autre grande facture des marchandises suivantes, avec ordre de les vendre sans égard aux prix coûtant.

5 caisses COTONS blancs du pays, de Warren Mills, à 10 cts—valant 11 1/2 cts.
5 caisses MELLOW FINISH EXTRA FIN de Warren Mills, 12 1/2 cts—valant 15 cts.
5 caisses SOFT FINISH de York Mill, 12 1/2 cts—valant 15 cts.
3 caisses SOFT FINISH extra fin de la Louisiane 15 cts—valant 20 cts.
2 caisses de la célèbre TOILE D'IRLANDE de Jas. Thompson à $10, à $11 la pièce de 25 yardes—valant $15.
200 yardes MOUSSELINE DE L'INDE blanche fort large de 2 yardes, à $1 la yarde—valant $2 50 la yarde.
200 douzaines MOUCHOIRS batiste fil fins, à $2 50 la douzaine—valant $4 50 la douzaine.

Mousselines suisses! Mousselines suisses!
De la célèbre fabrique de
Robt. McBridge & Co.
De 25 à 50 cts la yarde—le meilleur marché auquel l'article ait jamais été vendu.

Egalement—une immense réduction dans tout le stock de robes organdis fin, organdis riches Chalis et de jaconats français. 23 jn—3

Grande réduction
DANS
Les soieries noires unies et à dessins.

Avant de faire l'inventaire annuel de mon stock, je vendrai toutes mes SOIERIES à
UNE
IMMENSE REDUCTION.
☞ Egalement, le reste de mon stock de ARTICLES DE VOYAGE. CHALES DE DENTELLE, POINTES ET MANTELETS.
JOHN TODD, Nos 12 et 14 rue de Chartres. 25 jn—3

BON MARCHÉ INOUI!!
MACHINES A COUDRE
POUR $6,
CHEZ
SOURDES & CHASSAIGNAC,
SEULS AGENTS,
70, rue de Chartres.
25 juin—25 27 29

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1860.
AVIS.
A partir du 20 juin, M. J. A. CASTANEDO est intéressé dans notre maison commerciale. JOS. N. ROBERT & Co. 25 juin—10f

Domestique à louer.
UNE femme de couleur, excellente domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, est à louer. S'adresser à X., au bureau de ce journal. 25 juin—2

NOURRICE.
UNE française qui vient de perdre son nourrisson, désirerait trouver à se placer de nouveau comme nourrice. On donnera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 23 jn—6t

AVIS
UN prêtre français, qui a habité Paris pendant douze ans, et qui est parfaitement en règle, désirerait trouver une place de professeur dans une famille. S'adresser par lettres aux initiales M. O., au bureau de l'*Abeille*. 23 juin—6

A. PAYA.
78 .. Rue de Chartres .. 78

REÇU par le steamer Cahawba—*L'Amour, la Femme, l'Homme et l'Amour*, par J. Michelet, le roman d'un Jeune Homme Pauvre et tous les autres ouvrages d'Octave Feuillet.
Fanny, Daniel et Catherine d'Overmeire, par Ernest Feydeau; Lili et Elle, par Paul de Musset; Constance Verrier, George Sand; les Victimes d'Amour, Hector Malot; A Travers Champ, par Théo Morel, la Navrante et la Vie Hollandaise.
Vol in 12 à 35c
Trois Femmes par Eugène Guinot, La Vie de Plaisir, Paul Féval, Le Fantôme du Roi, Paul Féval, L'Homme aux Cinq Louis d'Or, La Bataille Rouge, Le Lucrèce, [illegible].
— Drames et Comédies—
La Fête Prodigue, Comédie en 4 actes; Le Demi-Monde; Les Trois Naturel; La Tireuse de Cartes, drame. 25 juin

Pois Clayed de la Caroline
200 sacs pois frais. Si y aucun entre 1es et 6 mt marque. Les fermiers qui en désirent devraient s'en assurer aussitôt possible. E. FOGUL [illegible]. 23 jn—3

Restaurant et Hotel de l'Aigle,
RUE MADISON
Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.
Les Sieurs BOULDOC & SIMON, tous deux ayant été connus, ont l'avantage de prévenir qu'ils sont devenus acquéreurs du RESTAURANT DE L'AIGLE rue Madison. On trouvera toujours chez eux une table servie avec le confortable désirable. [illegible] 1m

Dents artificielles.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
148, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse.
Pose une ou plusieurs dents ou fait un dentier avec gencives, selon des procédés perfectionnés et au moyen de la pression atmosphérique, qu'il garantit comme devant s'adapter le mieux aux dents naturelles.
Sa réputation et sa clientèle sont le plus connu de personnes toutes de Louisiane, que le public besoin l'entretien du compte.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 18 mai—8

SANGSUES! SANGSUES!
50,000 SANGSUES HONGROISES d'une conservation facile, à vendre en gros et en détail par le soussigné.
Le 100 à raison de 20 piastres.
Le 100 do do.
Les commandes de la campagne, pour du comptant seront exécutées dans le plus bref délai.
O. ROBIN, Pharmacien, coin Ste Anne & Villeré. 12 juin—1m

LOUIS DUFAU,
AVOCAT.
☞ Son office reste *temporairement* au coin des rues Baronne et Commune, dans les bâtisses de l'Université.
M. LOUIS DUFAU saisit cette occasion pour remercier le public louisianais du patronage qui lui a été fait depuis de nombreuses années en qualité de professeur. Il remplit sur la même bienveillance dans la profession qu'il va exercer. Il prend la liberté d'annoncer aux parents que ses élèves en [illegible] Messieurs COLE & FERRERA qui continueront son école de grammaire, de français et d'anglais, etc. 13 juin—1m

Mlle LEONTINE,
Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT.
81, *Rue Royale, au Premier*
A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de robes en tout genre. Personnes de la campagne, dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera comme par le passé, à la faire avec exactitude et le bon goût des articles qui sortiront de ses ateliers. 20 juin

RHUM—15 pipes rhum coloré et rhum blanc, en débarque du brick "M. A. Stevens" arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 25 juin

ATTENDU par les navires Fanny Fuller, Marathon, Yolla Willys, Lizzie Boggs et Eglantine, de Bordeaux:
20 huitièmes Cognac, Gautier Frères 1821, 1re preuve; 20 quarts do Guidenburg 1850, do; 10 do do 1805, do; 20 huitièmes do Larronde, Vieux Cognac; 30 quarts do Champagne, Vineyard proprietors Co. 1e pr.
30 huitièmes do do do do; 100 c. 12 bout. Vin rouge, Ht Brion, Larronde Frères; 10 c. 12 do Gautenac, do; 10 c. 24 1/2 do Margaux, do; 27 c. 12 do Cruz au Margaux do; 200 c. 12 do Lafite, Latour, D. Mouton, Haut Brion, Leoville, Margaux & Leoville, Ayquem. &c.
50 c. 24 1/2 do St-Estèphe, pavillon améric.; 200 c. 12 do Chateau Margaux do; 12 c. 12 do Chateau Lafitte do; 12 c. 12 do Chateau Rauzan do; 12 c. 12 do Chateau Leoville do; 20 barriques do Côtes de Bourg pour familles; 10 1/2 do do do do; 20 do St-Julien 1858 do; 4 do Margaux, Vieux Médoc; 10 do St Julien do; 4 do Vin blanc Haut Sauterne 1847, supérieur; 15 do do Barsac; 15 1/2 do do do.
50 caisses 12 flac. Fruits au jus assortis, L. Rambeau; 50 do 12 do Fraises au jus do; 40 do 12 bout. Liqueurs sup. assorties do; 10 do 12 do Chartreuse do; 20 do 12 do Raspail do; 300 paniers 2 porpoueilles Anisette supérieure do; 120 caisses de 12 pobans, Prunes d'Ente.
1 boucaut de 20 sacs de 500 chaque, bouchons superfins No 2; 20 do do do do No 3; 10 balles do do do No 7; 20 do do do do No 3; 3 do de 10,000 chaque, bouchons tal long communs; 4 do de 6 sacs de 1000 chaque, bouch à dame-jeanne; 21 do de 15,000 chaque, bouchons courts pointus; 1 caisse Saucissons de Lyon, à vendre par V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis. 20 juin

CORSETS IMPERATRICE.
227, rue Royale.
MME AD. FLANDRAIN déjà si avantageusement connue à la Nouvelle-Orléans et les paroisses environnantes, pour la confection solide et la coupe gracieuse des corsets qu'elle fabrique depuis quelques années, invite toutes les Dames à lui faire l'honneur de la visiter et les engage à se faire faire un de ces corsets, gracieuse, souple et conservateur de la taille, et dont la réputation est toujours si grande à Paris.
Mme Ad. Flandrain fait sur commande des corsets en soie pour mariage et en coutil français; des corsets pour Dames enceintes et pour nourrices; ceintures pour relever le ventre, bas et genouillères, en gomme élastique, bas à varices, et tout ce qui concerne l'orthopédie sur les avis de MM. les docteurs.
Pour éviter toute contrefaçon, les objets fabriqués par Mme Ad. Flandrain portent le cachet de la maison. 19 ju

Laine du Mexique.
LAINE du Mexique—300 sacs, en débarquement de la barque O. R. R., en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 21 et 23, rue Gravier. 5 juin

Avis de Société.
J'AI admis aujourd'hui comme associés dans ma maison, M. José Casals et M. James T. Triay et j'ai établi avec eux la maison sous la raison F. GUMA & Co. La procuration que j'avais donnée à M. James T. Triay est révoquée depuis le 18 courant. F. GUMA. Nlle-Orléans, 9 juin 1860.
Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison F. GUMA & Co. pour continuer l'importation de cigares de la Havane et le commerce de tabac en feuilles, de M. F. Guma, sans autre changement que celui du nom de la raison. F. GUMA, JOSÉ CASALS, JAMES T. TRIAY. Nlle-Orléans, 9 juin 1860. 23 juin—13

Compagnie d'Assurance du Star,
Rue St Charles No 49.
Nouvelle Orléans, 21 juin 1860.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu, à ce bureau, LUNDI, 2 juillet prochain, à midi. Par ordre du Board, EMILE DE BUYS, Secrétaire. 21 juin au 2 jull

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de la ville de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1860.
LE 18 du courant, à une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, M. J. S. Blawson a été élu Président et M. Wm F. Binnott, Secrétaire et Trésorier. Et, aujourd'hui, à une réunion du Board, M. S. L. James a été élu Ingénieur et Surintendant à l'unanimité. Wm F. BINNOTT, Secrétaire. 21 juin—4f

Demande d'Institutrice.
ON a besoin, tout de suite, d'une dame qui sache parfaitement enseigner le chant et la musique, et jouer bien du piano. On a également besoin d'une dame française, bonne institutrice, pour une classe de français, et qui s'entende en outre à la broderie et aux autres travaux d'aiguille. S'adresser au No 241, rue Royale, de 8 à 10 heures du matin. 21 juin—6f

DEMANDES DE CHAMBRES.
UN monsieur demande une ou deux chambres garnies, n'importe où au-dessus de la rue St-Louis. S'adresser par lettre, à S. S. A., au bureau de ce journal. 21 juin—4

Des informations quelconques
AU SUJET DE
CHARLES M. WATERMAN,
qui est parti de chez lui, rue St Pierre, No 147
JEUDI, 14 JUIN,
seront reçues avec reconnaissance par ses parents et par ses amis.
Lorsqu'il a quitté sa demeure il avait des vêtements noirs d'été, les bottes en caoutchouc pour l'été, les boutons de manche de chemise, en or, avec la lettre W en émail, une montre et une chaîne d'or. On a pensé qu'il lui était survenu quelque accident mortel ou quelque malheur.
Tous les journaux sont priés de reproduire cette annonce. 18 juin—1ér

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.
16 juin 1860.
AVIS.—Les Directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent provenant un bénéfice des six derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires à partir du 2 juillet prochain. N. O. J. TISDALE, Trésorier. 18 juin—1m

Belle propriété à louer,
Comprenant une grande maison avec galerie, salon, cuisine, écurie, poulailler, jardin à fruits et à légumes. S'adresser sur les lieux, rue des Grands-Hommes, entre Conti et Louis, No 708. Tonsi—1f

MAISON A LOUER,
A partir du 1er juillet prochain,
La maison No 5, Jackson Square, bâtisses Pontalba, rue St-Pierre.
S'adresser à ladite maison, à M Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance du Hope, rue de Canal. 31 mai—1m 3pe jeu, sam, et mar

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des
COFFRES FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co,
4 juin—1 m No 96, rue de Camp

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS, Agents. 4 juin—1m No 91, rue du Camp

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No. 19.
LE soussigné vient de recevoir une forte partie de tapis et toiles cirées de tous les genres. Egalement—des stores de toutes largeurs, de tous genres et de qualités variées.
Tapis de toutes espèces—Médaillon, velours, Wilton, Bruxelles, 3 plis, etc., etc.
Assortiment de couvertures de tables et de pianos, dessus de tables, etc., etc.
Tous ces articles sont offerts à une réduction. A. BROUSSEAU & Co. 19 juin—6

Scierie de Brashear-City.
CETTE scierie, située à Brashear City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités, et en toutes quantités, aux plus bas prix. Les ordres devront être adressés à la scierie ou aux soussignés, qui les exécuteront promptement. BLANCHIN & GIRAUD. 24 mai—1m

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY.—Huile de graines de coton à vendre par E. PLASSAN, liquidateur, 38 et 40 Vieille Levée

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY.—Savon à vendre par E. PLASSAN, 38 et 40 Vieille Levée

ATTENDU par le navire Guttenberg du Havre—500 dames-jeannes de 5 gallons. S'adresser à l'entrepôt Perrier & Co., à vendre par CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 à 149. 11 mai

VINAIGRE et Estragon—25 caisses en débarquement du navire Fairwind, de Bordeaux, et en magasin, à vendre par PREAU & COUTURIE. 21 et 23, rue Gravier

Avis
Aux Pompiers et au Public de la Nlle-Orléans.
A PARTIR de jeudi 14 du courant, à midi, le "Fire Alarm Telegraph" donnera seul l'alarme et, à partir de cette heure, le son des cloches sera à la clôture du comité du Conseil. A. HEBERT, Surintendant. 12 juin

A LOUER
Une jolie RESIDENCE à la BAIE ST-LOUIS, à environ un quart de mille du grand wharf. S'adresser au No 60, rue Poydras, à EDOUARD DROUET. 21 juin—1f

L'ANCIENNE MAISON
A. PAYA,
No 80, rue de Chartres,
Actuellement, même rue, No 78,
VIENT de recevoir par le steamer De Soto, un grand assortiment de brochures in-8 et in-12, et un assortiment complet d'articles de bureau.
Ouvrages in-4o.
Jean Bart et Louis XIV, par Eugène Sue, Les Misères des enfants trouvés, do, Paul et son chien, par Paul de Kock, &c., &c., &c.
Vol. in 12, broché à 35c.
Les petits malheurs d'une jeune femme, Trois femmes, par Emile Souvestre, Histoire d'une jolie femme, L'honneur des femmes, Les femmes du Nouveau-Monde, par Xavier Eyma, Les femmes honnêtes, par Henry de Kock, Les amours de Paris, par Paul Féval, La vie des Tropiques, par Xavier Eyma, Le tribut d'argent, par do, Les petits Bourgeois, par do, Les drames de la mer, par Alex. Dumas, La maison de glace, par do, Le père Gigogne, par do, Les dames de Paris, par Roger de Beauvoir, et un très grand nombre d'autres romans d'auteurs en vogue. 21 juin

Vin d'Oporto.
150 QUARTS pipes de la célèbre marque E. Reis, en débarquement de la barque Cleopatra, arrivée de Marseille, à vendre par E. PLASSAN, 38 et 40, Vieille Levée. 12 juin

DIVERS en magasin—150 barriques vin rouge bon ordinaire; 40 barriques vin rouge St-Lambert; 15 do do pour familles; 10 do do Cautenac; 10 do do Grand Vin Larose; 20 1/2 do do do do; 450 caisses vin rouge de diverses marques; 150 do vin blanc Haut Sauternes, vieux; 150 do vermouth Noilly, Prat & Co; 75 do vin Muscat Jourdan Brive fils aîné; 150 do absinthe et kirsch Edouard Pernod; 25 1/2 et 1/8 Xeres pale; 50 1/4 et 1/8 Burgundy Port; 15 dames jeannes, de 5 gallons, vieux Madère de première qualité; 310 quarts pipes cognac Edmond Jaubin, Julien Laferrière, Chez Jobit & Co, Comandon & Co, Fine Champagne, Vineyards & Co, Larronde, Frères et J. Caris, à vendre par X. LAMBERT, No 53, ancien 64, rue des Magasins. 17ju

HUILE DE LIN—2000 gallons en pipes et en barils, à vendre à livrer par W. F. VREDENBURGH & Co, 30, Vieille Levée. 3 juin

SUCRE—80 caisses sucre blanc, en débarquement du brick "M. A. Stevens" arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 22 juin

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!—200 paniers Heidsieck Piper; 300 paniers Moet & Chandon; 300 paniers Lafonsière fils, en grandes et demi bouteilles, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson. 22mai

Installations de Gaz, &c.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il continuera les affaires de l'ancienne société (EMICHEN & LOEFFLER), au No 128 (ci-devant No. 142) rue de Chartres, au son, et pour son propre compte. En les remerciant du patronage passé, il espère que le même appui lui sera continué. Il appelle l'attention tout particulière des personnes qui s'occupent d'installations de gaz ou de dorures, les marchands de quincaillerie et du public sur le fort stock qu'il a en magasin et reçoit constamment. Ce stock comprend: candélabres, girandoles, becs pour corridors et chandelles, lustres, lampes françaises, globes, abat-jour, etc., tuyaux en fer et en composition, etc., des meilleures manufactures américaines, françaises et allemandes.
Convaincu qu'il n'y a aucune autre maison dont les facilités soient aussi grandes pour exécuter les commandes dans ce genre d'affaires, il prie les acheteurs de venir examiner ses marchandises avant de s'adresser ailleurs. CHARLES LOEFFLER. 7 juin

RHUM—10 pipes rhum blanc, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, No 16, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 19 juin

CONFITURES de la Havane—30 caisses pâte et gelée de goyave, en boîtes de 1/4, 1/2, 1 et 2 livres, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 19 juin

CIGARES de la Havane—47,800 cigares des marques El Globo, Upman et Intimidad, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 20 juin

TABAC—58 balles tabac de Vuelta de Abajo, nouvelle récolte, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 19 juin

SUCRE de la Havane—45 caisses sucre blanc pilé, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 19 juin

CHAMPAGNE DELBECK & DE BERGHES—30 caisses champagne 1re qualité, grandes bouteilles et demi bouteilles, attendues par le navire Osbena. A vendre par FAURES & NORMAN, 98 et 99, rue Royale. 20 mars

EN débarquement du navire Cleopatra, venant de Marseille: 500 paniers huile Plagniol grandes et demies bts. 100 caisses Vermouth Noilly, Prat & Co. 150 caisses cassis du Mont d'Or. 100 caisses sabelsons assorties. 100 caisses Eau de fleur d'oranger. 25 barriques vin rouge Bergasse. 40 caisses liqueurs de Salomon. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée. 7 juin

POUR MARSEILLE—Le navire américain JOSEPHUS, de 1re classe, capitaine Holbrook, actuellement en chargement et partira sous peu. Pour le balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour le passage de cabine et d'entrepont, s'adresser au capitaine, à bord, en potons 39 du 1er district, ou à J. C. JENKINS, 121, rue Gravier. 13 juin

POUR LE HAVRE—Le navire américain GUTTENBERG, 1re classe, capitaine Weeks, partira positivement mercredi 28 juin prochain. Pour le prix du passage, ayant de beaux emménagements pour les passagers de cabine et d'entrepont, s'adresser au capitaine, à bord, au poteau 40, 1er District. BAXTER LOVELL & CO. 13 juin

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 16 juin 1860.
EN vertu de la 3ème section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," approuvé le 23 février 1852, en vertu de la 3me section de l'acte supplémentaire pour l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 15 mars 1852, et dans le but de faire face à toutes les obligations des anciennes corporations, et l'acte dans l'année 1860.
Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, de cette date au 23 juillet 1860, à midi, pour l'achat de cent cinq bons de $1000 chaque, les dits bons devant porter la date du 1er juillet 1860, payables dans 34 ans au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt attachés aux dits bons, à raison de 6 pour cent l'an, payables semi-annuellement.
Les propositions devront être endossées: Enchères pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle-Orléans et adressées à A.O. De Buys. Les bons seront livrés aux adjudicataires au plus haut soumissionnaire, les commissaires se réservent le droit de rejeter l'une des ou toutes les enchères. Conditions du paiement comptant au bureau du trésorier.
GERARD STITH, maire, V. DUPLESSIS, contrôleur, ADAM GIFFEN, trésorier, M. WHITNEY, président du comité de finance du Board des Aldermen, JOHN M. HALL, président du comité de finance du Board des Aldermen-Assistants, A. O. DE BUYS, secrétaire. 16 juin—23 jl

Avis de Société
LES SOUSSIGNÉS ont, par acte au rapport de Théodore Guyol, notaire, en date du 11 juin courant, formé, sous le titre de M. A. DE LIZARDI & CO., une société de commerce et de commandite, dont les opérations auront principalement pour objet les affaires d'agence et de commission.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1860.
M. A. DE LIZARDI, C. E. DUBREUIL, associés actifs.
Par pro.: M. JULIAN DE LIZARDI, O. LAGARDELLE, associés en commandite. 15 juin—1m

HOTEL DU NORD,
Encoignure Franc Lecte et Bienville.
TENU PAR
M. et Mme GEORGES.
Cet Hôtel, par sa situation exceptionnelle, à l'extrémité de toutes les rivières, près du ce grand quartier de hauts gardes, sont sa demeure en [illegible], mais, avec ces [illegible], pendant le séjour des chaleurs.
Quant à la table (table d'hôte), elle est toujours abondamment servie; les dîners ont lieu à 3 heures, et les prix de chambres et de pension pour la saison sont également très modérés. 17 juin—1f

Manufacture de Pianos en fer,
Pivots patentés à 7 octaves.
Grand format, tout de suite
TOUS les pianos qui sortent de cette manufacture sont garantis. Les achats se font à des prix réduits par M. PIFFAULT, se charge toujours des réparations et des accords. 25 pianos peur se trouver tout prêts au fait sur commande. S'adresser au 5, Esplanade, Nlle, entre Grands Hommes et Craps. 22 juin—3

PERDU
UN CHIEN couchant nommé répondant au nom de JACK. La personne qui le ramènera au No 223 rue des Ursulines, recevra une récompense. 10 juin

REÇU par le navire Danube du Havre—25 caisses absinthe; 300 boîtes petits pois extra fins; 200 do do fins; 150 boîtes champignons. A vendre par M. A. CALONONE, Ancienne maison Fellon, 256 et 257 rue Royale. 18 juin

EN débarquement du steamship De Soto, de New-York—
ASPERGES.
4 doux asperges entières; 4 do do choix; 5 do do 1er choix. A vendre par M. A. CALONONE, Ancienne maison Fellon, 256 et 257 rue Royale. 19 juin

Truffes.
EN magasin—15 demi-boîtes truffes. A vendre par M. A. CALONONE, Ancienne maison Fellon, 256 et 257 rue Royale. 9 juin

CORAIL ET BIJOUX
A PRIX REDUITS.
M. F. N. RIVERA annonce que le navire St Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand stock de CORAIL de toutes à comptant de la dernière et des dernières qualités de l'année. [illegible] 7 jn

Recherche.
UNE personne désire s'occuper de PORCELAINE FINE DE DRESDE, coupe de la [illegible] et l'on y BEAU ARTISTIQUE, [illegible] dans [illegible]. 18 mai—1m

MAISON
Hébert & Escousse.
AVIS.
PENDANT l'absence de M. Escousse, M. Hébert & Andrée. [illegible] Nouvelle-Orléans, 11 juin 1860. HÉBERT & ESCOUSSE

ASSOCIATION.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils se sont associés sous les noms et raison de E. GIRARD & COUTEUX, pour continuer les affaires de l'ancienne maison de Girard et Couteux. E. GIRARD, COUTEUX. 1er juin—1m

BEURRE jaune de Goshen—200 frs en débarquement du steamer De Soto, de New-York. Se trouve du beurre jaune de Goshen. A vendre par FREDERIC AYET, 248, Vieille Levée. Il recevra par chaque steamer un envoi du meilleur beurre jaune de Goshen. 7 juin—1m

RIZ nature, riz créole—200 sacs riz créole, de différentes qualités, en magasin et à vendre par F. AYET, 248 et 249, Vieille Levée. 7juin—2m

AVIS.
LA société qui a existé jusqu'ici sous la raison de VIctor MAIGNAN est dissoute d'un commun accord. Le nom de la maison sera de plein droit et l'actif des affaires, en liquidation exclusivement. VICTOR MAIGNAN, EDOUARD MAIGNAN. 31 mai
VICTOR MAIGNAN continuera les affaires en son nom et pour son propre compte. V. MAIGNAN

LISEZ CECI.
☞ MADAME VIRGINIA, la grande prophétesse et la jeune [illegible] tous les [illegible] consultera [illegible] les rues, [illegible] Nota.—Toutes communications accompagnées d'un timbre poste pour affranchir la réponse, recevront une attention immédiate. 12 mai—2 m

Avis.
E. FROIDEVAUX a l'honneur de prévenir sa clientèle ainsi que le public en général qu'il a transféré son commerce d'épiceries et de vins du No 74 rue de Chartres, au No 56 de la même rue, et que sa maison de campagne [illegible]. Les dames sont respectueusement informées que des ateliers de modistes et de couturières en robes de premier ordre [illegible]. 5 juin—1m

Le Dr G. W. LAWRENCE
MEDECIN RESIDENT
DES SOURCES CHAUDES
DE L'ARKANSAS.
LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à toutes les lettres des médecins ainsi qu'aux malades qui désirent tout pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas. Pour sa compétence, il réfère respectueusement le public aux membres de l'Association médicale américaine. 22 mai—3m

FRUITS AU JUS—100 caisses fruits au jus de Rodel; 30 caisses fruits au jus de Lafaurie, en magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 24 mai

LIQUEURS—15 caisses cassis du Mont d'Or; 15 caisses puits à sol rhum; 10 caisses Elixir Raspail; 10 do crème de cacao à la vanille; 10 do Ratafia de cerises. En magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO. 27, rue de la Nouvelle. 24 mai

MACARONI, vermicelli, pâte assortie—100 caisses macaroni, 1000 caisses vermicelli, 500 caisses pâte assortie, 300 demi caisses macaroni et vermicelli, 15 boîtes semoule, qualité extra. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 18 juin

VINS—300 barriques vin rouge Bergasse, très vieux; 30 pipes vin rouge d'Espagne, très vieux; 30 demi-pipes do do; 100 barils cuidre; 100 barils vin de Porto. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson. 18 juin

VIN d'Asti blanc et rouge—75 caisses Tokai, 25 caisses Nebbiolo, 25 caisses Brancaleo, 25 caisses Barolo, 25 caisses Barolo, 25 caisses Moscato, 25 caisses Frascati. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson. 16 juin

ESSENCES—d'estagnon essence bergamotte, 1 estagnon essence de Roma, 3 estagnons essence Portigal, 3 bouteilles essence Portugal. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson. 14 juin

QUININE—4,000 onces à vendre par F. J. HART & Co, No 71 et 73 rue Tchoupitoulas. 19 jn

PORC—50 barils mess. M. O et rumps à vendre par GABRIEL PASCAL, 57, rue Vieille-Levée. 14 mai—6

Distillerie et fabrique de chocolat.
35 et 37....Rue Quartier....35 et 37
LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendu aux prix le plus réduit.
Dépôts de liqueurs, brandy, vins, sirops, eau de seltz, rue Bourbon, 99, près St Louis.
Sirops assortis, garantis de conserve à $1 75 la douzaine en $3 en caisse, par L. C. CHESSON. 16mai

AVIS.
D'APRÈS un ordre de la cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, M. Stanislas Plassan a été nommé liquidateur de la société de F. Martin & Co, pour la BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY.
Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre ladite société ainsi que celles qui lui doivent, sont priées de s'adresser à S. PLASSAN, 38 et 40, Vieille-Levée. 31mai

Lignes à pêcher et Hameçons.
NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher dans tous les genres et les calibres. Hameçons de Limerick et hameçons expressément pour la pêche au crabe et au poisson. A vendre en gros par ROUSSET & GENIN, 25, rue de Canal, près Chartres. 17 fév

ATTENDU incessamment par le navire Fanny Fuller, de Bordeaux:
75 caisses fruits à l'eau-de-vie Chauvet; 300 paniers anisette extra-superfine; 40 caisses liqueurs assorties extra; 40 caisses crème de cacao, vanille; 10 caisses eau de noix; 20 balles bouchons pointus courts; 20 balles bouchons longs réguliers fins; 15 balles bouchons en sacs No 5. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée. 7 juin

Ecoles Publiques du Deuxième District.
UN examen des élèves de l'Ecole Supérieure des Demoiselles, [illegible] de l'Ecole, [illegible] pour la célébration de la Bibliothèque, aura lieu [illegible] 25 juin, à 6 heures, P. M. Pour plus de détails s'adresser aux [illegible]. AUG. CASSARD. [illegible]

AVIS.
Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, [illegible] juin 1860.
LES Directeurs ont déclaré un dividende de [illegible] payable à partir du [illegible] HENRY WHITTEMORE. [illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.
UNE assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, 25 juin prochain, à 1 heure P. M. Par ordre de la Direction. A. PICOLET, Secrétaire. E. GANUCHEAU, Président. Nlle-Orléans, 21 mai 1860.

DRY GOODS,
PRIX D'ENCAN.
R. CLAGUE,
Rue Ste-Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine
A l'honneur de prévenir les Dames que pour régler le reste de son stock il vendra tout son stock de printemps
A 20 POUR CENT,
Au-dessous du prix d'encan.
6 juin—3pe

Sources de Bladon et de Cullum.
Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.
Pour les sources de Bladon et de Cullum.
Les bateaux à vapeur RESCUE, capitaine H. E. Jones et DEMOPOLIS, capitaine F. W. Alvis, font maintenant le service, partant de Mobile pour les débarcadères de Demopolis, de Bladon, tous les mardis et samedis. Pour plus de détails s'adresser à JOHN F. HYDE & Co, Agents. [illegible]
☞ On peut trouver des nombres d'avance en [illegible]. 4 mai—1m

Les Sources d'Abita.
M. F. A. BOISSIERE annonce [illegible] Les Sources [illegible] d'Abita [illegible]. *Analyse chimique des Professeurs J. L. et W. Riddell.* [illegible]
J. L. & W. P. RIDDELL, Professeurs à l'Université de la Louisiane.
[illegible] 16 1/2 grammes. 7 mai—1m

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
Un grand assortiment de [illegible]
Pianos, [illegible]

PIANOS! PIANOS!
[illegible]
Instrumens de Sax.
[illegible] HARMONIUMS ET ORGUES à MANIVELLES. [illegible]

BITTERS des ARABES
PARTOUT [illegible] le remède des Bitters des Arabes [illegible].
Dépôt général: F. SANCHO, 223, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. [illegible] W. RAYMOND, [illegible] de Camp, et J. ILLAMBIAS [illegible]. 3 juin—1m—3pe par

Grandes Nouveautés.
Lion & Andrée,
Rue, coin Bienville et Royale.
VIENNENT de recevoir par le steamer De Soto, un bel assortiment de [illegible]. [illegible] LION & ANDRÉE.

Gants, Cravates, etc.
REÇU par le steamer De Soto un bel assortiment de gants, cravates, [illegible]. LION & ANDRÉE, coin Bienville et Royale. 1mo

Avis aux dames qui partent pour la campagne.
REÇU par le steamer De Soto un magnifique assortiment de robes, [illegible]. LION & ANDRÉE. 1ju

TAMBOURY, OLIVARI & CO,
Marchands commissionnaires en général.
IMPORTATEURS DE-
Vins, eaux de vie, liqueurs, [illegible]. Dépôt de Chateau de [illegible] Lafitte, Margaux, [illegible].
No 57, rue Royale, Entre Conti et St-Louis. NOUVELLE-ORLEANS. 15 mars

Avis de société.
J'AI admis aujourd'hui, comme associé, M. Léon Godchaux et M. [illegible] New-York. L. GODCHAUX FRERE & Co. [illegible] LEON GODCHAUX, L. GODCHAUX FRERE & CO. 171, Duane street, New York. M. GODCHAUX FRERE & Co. [illegible]

ECONOMIE DE $20
SUR LE BILLET & LES DÉPENSES
POUR
NEW-YORK,
PHILADELPHIE,
BOSTON
et **BALTIMORE**
En prenant
Le chemin populaire, [illegible] et bon marché, via Savannah. [illegible] T. W. GREGORY, Agent général, Rue ST-CHARLES, [illegible]. 19 avril—1an

CHAMPAGNE, BORDEAUX,
Bourgogne et vins du Rhin.
NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients et au public en général, que nous avons été nommés agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes de vins:
EUGÈNE CLICQUOT RFIVS, SCHRODER et SCHYLER & C., BORDEAUX, F. HASENKLEVER, NUITS, Côte d'Or, KIRCHNER & BRAUBURGER, BUDESHEIM sur le Rhin. [illegible] 8 sept—1an

Aux amateurs de pêche.
ROUSSET & GENIN annoncent à leur clientèle et au public qu'ils ont reçu leur assortiment complet d'articles de pêche. Leur stock comprend en partie:
3 mille hameçons véritables Limerick, 25 do do pour rase-burgots, 25 do do à poissons rouges, 30 do do de toute grosseur, 20 grosses lignes à pêcher Dir brassee, 25 do do do en entrée, 25 do do do en chanvre, 250 yardes lignes en soie assortis, 250 paquets lignes en pitre, 100 douzaines lignes toutes préparées.
Aussi—Bouchons, plombs, paniers, cannes à pêche portatives, reptiles, boîtes pour appâts, le tout à vendre en gros et en détail à des prix extrêmement bas.
Les marchands de la campagne feront bien d'examiner notre stock avant d'acheter ailleurs. ROUSSET & GENIN, 25 Canal, près Chartres. 21 avril

Vins! Vins! Vins!
300 barriques vin de Catalogne, Tarragone assortis et Valdemoca de choix; 75 pipes vin de Catalogne; 100 barriques vin de Cette; 50 do do Malaga sec; 75 1/2 do do Bergame; 50 octaves do doux; 75 futailles (1/4 et 1/8) Xeres pale; 75 do (do do) do couleur d'or.
Tous ces vins ont été importés directement, et sont à vendre par FATJO & BRUWASO, 284 et 236, rue de la Vieille Levée. 12 juin—1m

EN débarquement de la barque Concetta, arrivée de Marseille, à vendre par les soussignés: 300 caisses vermouth Noilly, Pratt & Co; 50 do cassis, L. Noilly Fils & Co; 50 do rhum punch do; 100 paniers huile d'olives, Plagniol, 22 onces. A vendre par FATJO & BRUWASO, 284 et 236, rue de la Vieille Levée. 12 juin—1m

WHISKY—150 barils rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, 57, Vieille Levée. 14 mai—6